(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PLACOPLATRE **Provisoire** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0012 PLACE DE L'IRIS 92400 SURESNES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 2 9 8 0 0 7 0 6 0 0 2 2 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 296 768	AG	10 766 651	7 530 117
	Fonds commercial (1)	AH	3 837 195	AI	304 898	3 532 297
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 281 049	AK		1 281 049
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	111 526 446	AO	68 426 076	43 100 370
	Constructions	AP	187 366 367	AQ	109 015 281	78 351 086
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	393 023 904	AS	311 381 216	81 642 689
	Autres immobilisations corporelles	AT	19 854 227	AU	18 226 350	1 627 877
	Immobilisations en cours	AV	44 083 014	AW		44 083 014
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 502 031	CV		3 502 031
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	22 815	BE		22 815
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	315 629	BI	198 635	116 994
	TOTAL (II)	BJ	783 109 447	BK	518 319 107	264 790 340
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	34 478 347	BM	5 452 296	29 026 050
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	16 168 921	BS	97 996	16 070 925
	Marchandises	BT	9 718 298	BU	238 539	9 479 759
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	582 410	BW		582 410
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	91 529 739	BY	2 155 493	89 374 246
	Autres créances (3)	BZ	121 135 554	CA		121 135 554
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	256 067	CG		256 067
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	481 278	CI		481 278
	TOTAL (III)	CJ	274 350 614	CK	7 944 324	266 406 290
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	4 190			4 190
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 057 464 250	1A	526 263 431	531 200 819

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PLACOPLATRE **Provisoire** Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000)	DA	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	55 783 586
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	389 597
	Réserve légale (3)	DD	1 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	18 335 474
	Report à nouveau	DH	72 556 384
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 844 541
	Subventions d'investissement	DJ	419 640
	Provisions réglementées *	DK	93 627 890
	TOTAL (I)	DL	283 957 112
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 019 314
	Provisions pour charges	DQ	12 240 186
	TOTAL (III)	DR	13 259 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 363
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 565 003
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 461
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	76 121 278
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 963 902
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	15 980 807
	Autres dettes	EA	60 202 627
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	86 958
	TOTAL (IV)	EC	233 956 399
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	27 809
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	531 200 819

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	233 956 399
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PLACOPLATRE **Provisoire** Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	127 421 245	3 376 723	FC	130 797 968
	Production vendue biens *	FD / FE / FF	341 324 914	30 283 746	FF	371 608 660
	Production vendue services *	FG / FH / FI	39 895 498	5 602 017	FI	45 497 515
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	508 641 657	39 262 485	FL	547 904 142
	Production stockée*				FM	2 600 967
	Production immobilisée*				FN	294 686
	Subventions d'exploitation				FO	493 885
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	11 633 613
	Autres produits (1) (11)				FQ	190 317
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	563 117 610
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	91 423 720
	Variation de stock (marchandises)*				FT	-3 635 703
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	93 515 722
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	-1 190 427
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	172 567 535
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	11 503 744
	Salaires et traitements*				FY	70 608 742
	Charges sociales (10)				FZ	39 667 368
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	22 451 496
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	7 621 327
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	3 233 484
	Autres charges (12)				GE	9 900 868
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	517 667 876
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	45 449 733
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	13
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	313 364
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	9 939
	Différences positives de change				GN	23 970
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	347 286
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	0
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 004 030
	Différences négatives de change				GS	28 397
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	3 032 427
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-2 685 141
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	42 764 592

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2021**

Désignation de l'entreprise PLACOPLATRE **Provisoire** Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	79 257
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 595 001
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	10 465 591
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 139 849
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	984 044
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	795 386
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	9 162 792
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 942 221
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 197 628
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	3 131 675
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	8 986 004
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	575 604 744
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	543 760 203
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	31 844 541

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	582 932
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
		Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DEROGATOIRES	8 525 007	9 400 873
PLAN UP	567 294	
PROV DEP IMMOS		838 684
PROV RISQUE & CHARGES		726 018
PROV DEP EXCEPT	70 490	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PLACOPLATRE
Société anonyme
Au capital de 10 000 000 €
Siége social
12 PLACE DE L'IRIS TOUR SAINT-GOBAIN 92400 SURESNES

RCS 72980070600222

COMPTES ANNUELS

ET ANNEXE

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	18 296 768	10 766 651	7 530 117	7 762 936
Fonds commercial	3 837 195	304 898	3 532 297	3 532 297
Autres immobilisations incorporelles	1 281 049		1 281 049	1 291 250
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	**23 415 012**	**11 071 549**	**12 343 463**	**12 586 483**
Terrains	111 526 446	68 426 076	43 100 370	46 086 909
Constructions	187 366 367	109 015 281	78 351 086	67 406 022
Installations techniques, matériel	393 023 904	311 381 216	81 642 689	81 615 695
Autres immobilisations corporelles	19 854 227	18 226 350	1 627 877	2 051 444
Immobilisations en cours	44 083 014		44 083 014	47 915 960
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	**755 853 959**	**507 048 923**	**248 805 037**	**245 076 030**
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 502 031		3 502 031	3 502 031
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 815		22 815	2 815
Prêts				
Autres immobilisations financières	315 629	198 635	116 994	594 260
TOTAL immobilisations financières	**3 840 476**	**198 635**	**3 641 840**	**4 099 107**
Total Actif Immobilisé (II)	**783 109 447**	**518 319 107**	**264 790 340**	**261 761 620**
Matières premières, approvisionnements	34 478 347	5 452 296	29 026 050	28 537 290
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	16 168 921	97 996	16 070 925	12 926 552
Marchandises	9 718 298	238 539	9 479 759	5 840 296
TOTAL Stock	**60 365 566**	**5 788 831**	**54 576 735**	**47 304 137**
Avances et acomptes versés sur commandes	582 410		582 410	377 383
Clients et comptes rattachés	91 529 739	2 155 493	89 374 246	101 639 104
Autres créances	121 135 554		121 135 554	68 049 406
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	**213 247 703**	**2 155 493**	**211 092 210**	**170 065 893**
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	256 067		256 067	613 427
TOTAL Disponibilités	**256 067**		**256 067**	**613 427**
Charges constatées d'avance	481 278		481 278	330 185
Total Actif Circulant (III)	**274 350 614**	**7 944 324**	**266 406 290**	**218 313 643**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	4 190		4 190	14 129
Total Général (I à VI)	**1 057 464 250**	**526 263 431**	**531 200 819**	**480 089 391**

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice2021	Exercice2020
Capital social ou individuel	dont versé : 10 000 000	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		55 783 586	55 783 586
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	389 597	389 597
Réserve légale		1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	18 335 474	18 335 474
TOTAL Réserves		**19 335 474**	**19 335 474**
Report à nouveau		72 556 384	72 547 966
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**31 844 541**	**21 721 711**
Subventions d'investissement		419 640	0
Provisions réglementées		93 627 890	94 503 755
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		**283 957 112**	**274 282 089**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		1 019 314	992 894
Provisions pour charges		12 240 186	12 266 910
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		**13 259 500**	**13 259 804**
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 363	3 175
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	36 565 003	36 562 929
TOTAL Dettes financières		**36 582 366**	**36 566 104**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18 461	40 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		76 121 278	59 235 114
Dettes fiscales et sociales		44 963 902	41 493 983
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 980 807	9 673 556
Autres dettes		60 202 627	45 435 907
TOTAL Dettes d'exploitation		**197 287 075**	**155 879 322**
Produits constatés d'avance		86 958	100 453
TOTAL DETTES (IV)		**233 956 399**	**192 545 880**
Ecart de conversion Passif (V)		27 809	1 619
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		**531 200 819**	**480 089 391**

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2021			Exercice2020
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			127 421 245	3 376 723	130 797 968	98 193 588
Production vendue biens			341 324 914	30 283 746	371 608 660	325 315 632
Production vendue services			39 895 498	5 602 017	45 497 515	36 801 470
Chiffres d'affaires nets			**508 641 657**	**39 262 485**	**547 904 142**	**460 310 690**
Production stockée					2 600 967	-1 895 980
Production immobilisée					294 686	149 296
Subventions d'exploitation					493 885	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					11 633 613	8 191 137
Autres produits					190 317	40 674
Total des produits d'exploitation (I)					**563 117 610**	**466 795 817**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					91 423 720	65 670 960
Variation de stock (marchandises)					-3 635 703	898 877
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					93 515 722	72 985 195
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-1 190 427	-2 304 329
Autres achats et charges externes					172 567 535	134 411 240
Impôts, taxes et versements assimilés					11 503 744	14 453 539
Salaires et traitements					70 608 742	66 159 211
Charges sociales					39 667 368	37 250 236
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			22 451 496	23 249 011
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				7 621 327	7 748 220
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				3 233 484	2 283 347
Autres charges					9 900 868	10 109 497
Total des charges d'exploitation (II)					**517 667 876**	**432 915 003**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					45 449 733	33 880 814
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations					13	123
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés					313 364	174 250
Reprises sur provisions et transferts de charges					9 939	
Différences positives de change					23 970	46 157
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					**347 286**	**220 530**
Dotations financières aux amortissements et provisions						7 366
Intérêts et charges assimilées					3 004 030	2 422 855
Différences négatives de change					28 397	45 872
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					**3 032 427**	**2 476 093**
RÉSULTAT FINANCIER					-2 685 141	-2 255 563
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					42 764 592	31 625 251

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	79 257	159 540
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 595 001	142 631
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 465 591	9 913 631
Total des produits exceptionnels (VII)	**12 139 849**	**10 215 802**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	984 044	1 130 068
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	795 386	28 877
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 162 792	8 288 849
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**10 942 221**	**9 447 795**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**1 197 628**	**768 007**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 131 675	2 146 901
Impôts sur les bénéfices (X)	8 986 004	8 524 647
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**575 604 744**	***477 232 149***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**543 760 203**	***455 510 438***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**31 844 541**	**21 721 711**

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE..... 7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION..... 7
2.1. Principes comptables..... 7
2.2. Principales méthodes utilisées..... 8
2.2.1. Immobilisations et amortissements..... 8
2.2.2. Stocks..... 9
2.2.3. Créances..... 10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises..... 10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants..... 10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail..... 10
2.2.7. Provision pour risques et charges..... 10
2.2.8. Chiffre d'affaires..... 10
3. NOTES SUR LE BILAN..... 11
3.1. Immobilisations..... 11
Filiales et participations..... 12
Variations des immo et amortiss..... 13
3.2. Actif circulant..... 14
3.3. Capitaux propres..... 15
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions reglementées. 16
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes..... 17
3.6. Comptes rattachés..... 18
3.7. Transactions avec des entreprises liées..... 18
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT..... 19
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires 19
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges..... 19
4.3. Résultat financier..... 20
4.4 Résultat exceptionnel..... 20
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel..... 21
4.6 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt..... 22
4.7 Transfert de charges..... 22
5 AUTRES INFORMATIONS..... 23
5.1. Engagements financiers..... 23
5.2. Effectif moyen..... 23
5.3. Rémunération des organes d'Administration..... 23
5.4. Consolidation..... 24
5.5. Intégration fiscale..... 24
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non tradui 24
5.7. Autres éléments significatifs..... 24
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice..... 24

L'activité de la société est la fabrication d'éléments de Plâtre pour la construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 mars 2022 par le conseil d'Aministration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant des investissements corporels s'est élevé à 25 904 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 contre 21 351 milliers d'euros pour l'exercice précèdent, et les investissements incorporels à 1 180 milliers d'euros contre 1 448 milliers d'euros en 2020.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 547 904 K€ au 31/12/2021 contre 460 311 K€ au 31/12/2020 soit une augmentation de 19,03%.
Le résultat d'exploitation s'est élevé à 45 450 K€ au 31/12/2021 contre 33 881K€ au 31/12/2020 soit une augmentation de 34,15%.

Le chiffres d'affaires a fortement augmenté en 2021, avec une hausse record de la demande sur le premier semestre (+25% par rapport à 2020, impacté par le premier confinement) qui a entraîné des pénuries sur le marché. La demande a fortement chuté sur le quatrième trimestre, pour être remplacée par de très fortes augmentations de prix pour faire face à l'inflation sur les matières premières et l'énergie, résultant en une croissance du CA de 9% vs 2020 sur le deuxième semestre, et de +19% en total sur l'année.

Le résultat d'exploitation termine en forte progression par rapport à 2020 grâce aux volumes de ventes élevés et à la bonne productivité des usines, et ce malgré la pression inflationniste ressentie sur le dernier trimestre 2020 qui a été partiellement compensée par les augmentations de prix.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l 'exception des changements de méthode comptable décrit ci dessus
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :
- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Le coût de production comprend :
- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations Incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, amortis sur une durée de 1 à 10 ans en mode linéaire.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an en mode linéaire à compter de leur date d'acquisition, à l'exception du logiciel SAP, amorti sur une durée de 5 ans en mode linéaire.

Les droits de fortage sont amortis sur la durée du contrat.
Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégréssif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

· Construction :	40 ans - Linéaire
· Agencement et aménagement :	10 et 20 ans - Linéaire ou Dégressif
· Matériel et outillage industriel (dont four) :	2 et 20 ans - linéaire ou dégressif
· Mobilier :	10 ans : Linéaire
· Matériel de transport et de manutention :	4 à 5 ans - Linéaire
· Matériels informatiques :	3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté lors de l'inventaire annuel.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité.
L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

La société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition directement liés à l'acquisition de titres de participation au coût d'entrée des titres.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la methode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Pour les produits fabriqués et intermédiaires, la valeur brute est composée du coût complet de production. C'est-à-dire outre les consommations de matières, de toutes les charges directes et indirectes de production, y compris une quote-part des amortissements des biens utilisés pour leur fabrication. Tout élément de nature fiscale inscrit en comptabilité est exclu du calcul du coût de production du stock.

Une dépréciation est calculée :

Pour les marchandises et les approvisionnements en tenant compte du taux de rotation du stock et éventuellement de l'obsolescence suite à l'évolution des techniques utilisées.

Pour les produits fabriqués et marchandises quand la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur de réalisation future.
Pour les pièces détachées, une dépréciation à 100% est pratiquée à partir du moment où elles sont comptabilisées en stock. Cette dépréciation est partiellement déductible.

Conformément au décret n°2014-05 sur le traitement des terrains de gisements en stock, la société distingue 4 catégories de stocks (pré-exploitation, en cours d'exploitation, stock matériaux extraits, stocks de frais de découverte).

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société a cédé en décembre, à la société d'affacturage Crédit Agricole Leasing & Factoring, 17 419 K€ de créances.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de Saint Gobain GLASS et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provisions pour risques et charges (voir paragraphe 3.4. Provisions pour risques et charges « Pensions et obligations similaires »), selon la même méthode que les engagements de retraite (voir méthode paragraphe 5.1).

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 1 180 K€
La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 1 423 K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 25 904 K€ et la dotation aux amortissements à 21 029 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 4 904 K€.
Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 800K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 44 083 K€ et correspondent principalement à des investissements portant sur des projets suivants :

- Démolition Fort de vaujours 16 469 K€.
- Travaux sécurisation aqueduc de la Dhuis pour 1 296 K€.
- Remplacement Broyeur HRA pour 1 538 K€

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2021 se traduit par une baisse de -389 k€ correspondant principalement aux autres immobilisations financières.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques *(en milliers d'Euros)*	*31/12/2020*	*Augmentations*	*Diminutions*	*Fusion*	*Poste à poste*	*31/12/2021*
Autres participations	3 502				0	3 502
Autres titres immobilisés	3	20			0	23
Prêts	-1		-3			-4
Autres immobilisations financiéres	726		-406		0	320
TOTAL	**4 230**	**20**	**-409**			**3 840**

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
FILIALES											
Gypse De Maurienne	€	518 400	813 901	76.99	399 074	399 074			3 706 053		254 251
CFD	€	310 000	888 277	100,00	3 102 957	3 102 957			2 159 266		19 824
TOTAL					3 502 031	3 502 031					

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en euros)	*Immobilisation au début de l'exercice*	*Augmentations au cours de l'exercice*	*Diminutions au cours de l'exercice*	*Fusion*	*Transfert*	*Immobilisation à la fin de l'exercice*
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	**28 874**		**-6 639**		**1 180**	**23 415**
Brevets	23 746		**-6 639**		**1 190**	**18 297**
Fonds comercial	3 837					**3 837**
Autres immob. incorporelles	1 291				**-10**	**1 281**
Terrains	**107 413**		**-518**		**4 631**	**111 526**
Constructions	**176 934**				**10 432**	**187 366**
Sur sol propre	126 295				10 231	136 526
Sur sol d'autrui	3 227					3 227
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 413				201	47 614
Installations techniques, matériel et outillage industriels	**383 841**		**-4 166**		**13 350**	**393 024**
Autres immobilisations corporelles	**19 936**		**-219**		**139**	**19 856**
agencements, aménagements divers	2 783					2 783
Matériel de transport	692		-71		38	659
Matériel de bureau et mobilier informatique	16 460		-148		101	16 413
Emballages récupérables et divers	0					
Immobilisations corporelles en cours	**47 916**	**25 904**			**-29 732**	**44 083**
Avances et acomptes						**0**
immobilisations financières	**4 229**	**20**	**-409**			**3 840**
Participations par mise en équivalence						0
Autres participations	3 502					3 502
Autres titres immobilisés	3	20				23
Prêts et A. immob. financières	724		-409			316
Total	**769 141**	**25 924**	**-11 951**			**783 109**

Fonds commerciaux et autres immo

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuent d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur brute	Amortissement	**Valeur nette**
* Concessions, brevets et droits similai	788	(787)	**1**
* Logiciels :	12 778	(9 640)	**3 138**
* Droit de foretage :	4 731	(339)	**4 392**
Total	18 297	(10 766)	**7 531**

(**) Le fonds commercial se décompose principalement à fin décembre 2020 de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissement	**Valeur nette**
* Droit au bail	2 763		**2 763**
* Eléments achetés avec protection jur			
* Eléments achetés sans protection jur			
* Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation			
* Eléments reçus en apport	1 074	(305)	**769**
Total	3 837	(305)	**3 532**

PLACOPLATRE

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers euros)		*Amortissement au début de l'exercice*	***Exploitation***		***Exceptionnel***		*Amortissement à la fin de l'exercice*
			Augmentations au cours de l'exercice	*Diminutions au cours de l'exercice*	*Augmentations au cours de l'exercice*	*Diminutions au cours de l'exercice*	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	16 288	1 423	-6 639			11 072
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II						
TOTAL		**16 288**	**1 423**	**-6 639**			**11 072**
Amortissements des immobilisations corporelles	*III*	488 724	21 029	-4 104			505 649
Dépréciation des immobilisations corporelles	*IV*	2 238		-839			1 400
TOTAL		**490 963**	**21 029**	**-4 943**			**507 049**
TOTAL GENERAL		**507 250**	**22 451**	**-11 581**			**518 120**

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

Eléments *(en Milliers euros)*	*Valeur brute*	*Dépréciation*	*Valeur nette*
Stocks marchandises	9 718	-239	9 480
Stocks produits finis	16 169	-98	16 071
Stocks matières premières	34 478	-5 452	29 026
TOTAL	**60 366**	**-5 789**	**54 577**

Eléments *(en Milliers euros)*	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	91 530	-2 155	89 374
Autres créances	121 136		121 136
TOTAL	**212 665**	**-2 155**	**210 510**

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

Rubriques *(en Milliers euros)*	*Dépréciation au début de l'exercice*	*Augmentations au cours de l'exercice*	*Diminutions au cours de l'exercice*	*Dépréciation à la fin de l'exercice*
Stocks	5 634	5 789	-5 634	5 789
Créances	2 674	1 832	-2 351	2 155
TOTAL	**8 309**	**7 621**	**-7 986**	**7 944**

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 10 000 000 euros, se compose d'un million trois cent cinq mille six cent soixante dix actions.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99.79 % par Saint-Gobain Placo SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intilulé *(en euros)*	*31/12/2020*	*Impact change-ment de méthode*	*Report à nouveau*	*Dividende*	*Résultat*	*Autres*	*31/12/2021*
Capital Social	10 000 000						10 000 000
Prime d'emission	55 783 586						55 783 586
Ecart de réévaluation	389 597						389 597
Reserve légale	1 000 000						1 000 000
Réserves ordinaires	18 335 474						18 335 474
Report à nouveau	72 547 966		8 419				72 556 384
Résultat de l'exercice	21 721 711		-8 419	-21 713 292	31 844 541		31 844 541
Total Capitaux Propres	**179 778 334**	-	-	**-21 713 292**	**31 844 541**	-	**189 909 583**
Acompte sur dividendes							
Provisions règlementées	94 503 755					-875 866	93 627 890
Subvention d'investissement	0					419 640	419 640
Total Capitaux Propres	**274 282 089**	-	-	**-21 713 292**	**31 844 541**	**-456 226**	**283 957 112**

c) Provisions réglementées

Intilulé *(en milliers Euros)*	*31/12/2020*	*Impact changement de méthode*	*Augmentation*	*Diminution*	*31/12/2021*
Amortissements dérogatoires	94 504		8 525	-9 401	93 628
TOTAL	**94 504**		**8 525**	**-9 401**	**93 628**

3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions reglementées

Variation des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant (en milliers d'Euros)

Rubriques	***Situation et mouvements***				
			Diminutions		
(en milliers d'euros)	***Provisions au début de l'exercice***	***Augmentations dotations de l'exercice***	***Montants utilisés au cours de l'exercice***	***Montants non utilisés repris au cours de l'ex.***	***Provisions à la fin de l'exercice***
Provisions pour pensions	4 614	467	-698		4 382
Provision litiges	780		-350		430
Provision risques perte de change	14		-10		4
Provisions pour gros entretien	1 376	774	-996		1 154
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	5 177	2 075	-1 649		5 603
Autres provisions pour risques et charges	1 299	485	-99		1 685
TOTAL 1	**13 260**	**3 801**	**-3 801**	**-**	**13 259**
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	8 309	7 621	-7 986		7 944
Sur autres actifs immobilisés	2 369	70	0	-841	1 598
TOTAL 2	**10 678**	7 692	**-7 986**	**-841**	9 543
TOTAL GENERAL	**23 937**	**11 493**	**-11 787**	**-841**	**22 802**

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Autres immos financières		316	316		
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***316***	***316***		
Créances clients(1)(2)		**91 530**	**91 530**		
Clients douteux ou litigieux		418	418		
Autres créances clients		91 112	91 112		
Créances divers(2)		121 136	121 136		
Personnel et comptes rattachés		60	60		
Securité sociale et autres organismes sociaux		1 505	1 505		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	19 013	19 013		
	Autres impôts	134	134		
	Etat - divers	1 236	1 236		
Groupes et associés(4)		98 087	98 087		
Débiteurs divers		1 100	1 100		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***212 665***	***212 665***		
Charges constatées d'avance		481	481		
TOTAL DES CREANCES		***213 462***	***213 462***		
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		17	17		
Emprunts et dettes financières divers(5)		36 565	36 565		
Dettes d'exploitation et diverses (3)		**197 306**	**197 306**		
Fournisseurs et comptes rattachés		76 121	76 121		
Personnel et comptes rattachés		26 339	26 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		13 972	13 972		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	977	977		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 676	3 676		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 981	15 981		
Groupes et associés					
Autres dettes		60 221	60 221		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18	18		
Produits constatés d'avance		87	87		
TOTAL DES DETTES		***233 956***	***233 956***		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

1) dont 4 613 K€ d'effets à recevoir
2) dont 4 515 K€ produits à recevoir
3) dont 141 772 K€ de charges à payer
4) dont 95 669 K€ de comptes courants avec SG GLASS
5) dont 35000 K€ concernant les emprunts et intérêts courus auprès de la Cie de Saint-Gobain

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 481 K€ et sont principalement constituées de :

- Assurances Alpha Bat SMABTP 168 k€
- Locations Immobilières 46K€
- Foretage carrière de Baillet -en -France 152K€
- Autre 115K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 87 K€ et sont principalement constitués de :

- Sinistre 87 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 4 515 K€, sont constitués principalement :

- créances clients nationaux	2 447
- organismes sociaux	507
- RRR à obtenir	4
- produits à recevoir de l'Etat	1 092
- divers	465

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 141 772 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs	47 610
- dettes fiscales et sociales	37 756
- RRR à accorder	55 537
- intérêts courus sur emprunts et dettes financières	368
- divers	501

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

Rubriques (en milliers d'euros)	*Chiffre d'affaires France*	*Chiffre d'affaires Export*	*Total **31/12/2021***	*Total **31/12/2020***	*Variation %*
France	508 642		508 642	422 897	20,28%
Etranger		39 262	39 262	37 414	4,94%
TOTAL	**508 642**	**39 262**	**547 904**	**460 311**	**19,03%**

Le chiffre d'affaires total net de 547 904 K€ se decompose comme suit :

le CA réalisé en France pour 508 642 K€ represente 92,83% du Chiffre Affaires Net total contre 91,87% en 2020.
le CA export pour 39 262 K€ représente 7 % du Chiffre Affaires net total contre 8% en 2020.

Par activité

Rubriques (en milliers d'euros)	*Chiffre d'affaires France*	*Chiffre d'affaires Export*	*Total **31/12/2021***	*Total **31/12/2020***	*Variation %*
Ventes de marchandises	127 421	3 377	130 798	98 194	33,20%
Production vendue biens	341 325	30 284	371 609	325 316	14,23%
Production vendue services	39 895	5 602	45 498	36 801	23,63%
TOTAL	**508 642**	**39 262**	**547 904**	**460 311**	**19,03%**

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à : 3 818K€

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)	*Montant*
Intérêts financiers nets	-2 691
Résultat de change (provision perte de change)	6
RESULTAT FINANCIER	**-2 685**

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)	*Montant*
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	876
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	768
Dotation et reprise pour Provisions UP	-341
VNC des immobilisations corporelles	-795
Prix ventes immobilisations corporelles	1 595
Divers charges/produits exceptionnels	-905
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 198**

4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat aprés impot
Résultat courant à taux normal	42 765	-10 073	32 692
Résultat exceptionnel	1 198	12	1 210
Participations des salariés	-3 132		-3 132
Contribution sociale		-306	-306
Créance impôt recherche		1 385	1 385
Créance impôt Mécénat		25	25
Régularisation IS/CICE 2017		-29	-29
TOTAL	***40 831***	***-8 986***	***31 845***

4.6 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement de la dette future d'impôt de 21773 K€, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Rubriques *(en milliers d'euros)*	*Montant*
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Ecart de conversion Actif	1
Ecart de conversion Passif	-7
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	24 175
Subventions d'investissement	
IFRS 16	
Produits non imposable temporairement :	
Plafonnement TP	
TOTAL ACCROISSEMENTS	**24 169**
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Provisions pour risques et charges	-420
Provisions pour clients et stocks	-630
Provisions pour participation	-809
Contribution de solidarité	-238
Provisions pour dépréciation des immobilisations	-299
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	**-2 396**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**21 773**

IMPOT DU SUR :	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-value à long terme	
Amortissements réputés différés	

4.7 Transfert de charges

Les transfert de charges qui s'élévent à - 80 k Euros sont constitués par :
- remboursement assurance sinistres 27 K€
- remboursement AXA sur IDR -610 K€
- plan UP + Personnel 503 K€

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2021 à 19 281 K€ (Indemnités de fin de carrière).

Ils recouvrent, d'une part, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 18 287 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 995 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs « futurs ayant droit ».

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivants :
- taux annuel d'inflation : 1.50%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 5.50% ; [35,50[: 3.20% ; >=50 : 1.90%,
- taux annuel d'actualisation : 0.99%
- table de survie : TGFH05

b) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 12 014 K€.

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 400 K€.

Les engagements 2021 donnés aux salariés bénéficiaires d'unités de performance sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements salariés (cours réel < cours couvert).

Le montant des commandes non réceptionnées concernant les immobilisations s'élève à 10 455k€.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	**Personnel salarié**	**Personnel à disposition**	**Total**
Agents de maîtrise, techniciens	831		831
Employés	139	113	252
Ouvriers	313		313
TOTAL	**1 283**	**113**	**1 396**

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2007, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts."

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Aucune opération présentant des risques et avantages à signaler.

5.7. Autres éléments significatifs

Aucun événement significatif.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évenement postérieur à la clôture de l'exercice.

Société PLACOPLATRE

Société Anonyme au Capital de 10.000.000 euros
Siège Social : « Tour Saint-Gobain »
12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2021

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet :

A. Partie ordinaire :

- De vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat,
- De vous demander également de vous prononcer sur la situation des mandats des administrateurs, ainsi que celui du commissaire aux comptes.

B. Partie extraordinaire :

- De procéder à la mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

A. PARTIE ORDINAIRE :

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. Exposé sur la situation de la société

L'activité de la Société a été extrêmement soutenue sur les neufs premiers mois 2021 du fait d'une reprise très forte après le ralentissement dû au COVID de 2020. Le dernier trimestre en revanche s'est terminé en fort retrait par rapport à 2020 notamment du fait des niveaux de stocks accumulés par nos clients craignant une pénurie durable.

L'année 2021 se conclut sur une croissance sensible des volumes de ventes annuels (plus de 10% pour l'ensemble consolidé Placoplatre, CF Distribution et Gypse de Maurienne). Le marché de la rénovation a connu une croissance exceptionnelle (+23% par rapport à 2020), alors que le neuf résidentiel progressant de 10% a retrouvé son niveau d'avant COVID. Le tertiaire et le logement collectif, bien qu'en croissance par rapport à 2020 (5 et 10% respectivement), restent encore en deçà du niveau de 2019.

Le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 18% par rapport à 2020, résultant d'un premier semestre à fort effet de volume, et d'un deuxième semestre à fort effet de prix bien maintenu sur toute la période. L'année 2021 se caractérise effectivement par l'annonce de 4 hausses de prix successives entre janvier et décembre pour limiter les conséquences d'une inflation exceptionnelle sur les matières premières et l'énergie. Grâce à cela et à des économies industrielles dans la continuité des années précédentes, la profitabilité de la société est en amélioration.

Le résultat net, porté par le volume des ventes et la bonne utilisation des capacités industrielles est en progression de 10,1M€ (46%) par rapport à l'année 2020.

Les résultats sécurité en 2021 se sont redressés : le taux de fréquence TF2 salariés, intérimaires et sous-traitants permanents (nombre d'accidents avec et sans arrêt sur 12 mois par million d'heures travaillées) est en baisse de 40% (2,57) par rapport à 2020 (4,30), et il a été recensé 6 accidents avec et sans arrêt en 2020 contre 9 en 2020 sur l'ensemble des établissements Placoplatre.

1.2. Perspectives d'avenir

Pour l'année 2022, le marché des produits plâtre est attendu à nouveau en croissance, sur un rythme moins soutenu qu'en 2021. Dans ce contexte, la société a pour objectif de continuer à renforcer sa position sur le marché notamment grâce à un bon maillage commercial et à un niveau de service en amélioration. Elle continuera également à faire évoluer ses prix de vente pour préserver ses marges, et à positionner ses actions autour de sa transformation environnementale.

1.3. Résultat

Les comptes de l'exercice 2021 sont caractérisés par :

- Un chiffre d'affaires de 547 904 142 euros contre 460 310 690 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation de 45 449 733 euros contre 33 880 814 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat net de 31 844 541 euros contre 21 721 711 euros l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, les emprunts et dettes financières de la société s'élèvent à 36 565 002 euros et les disponibilités à 256 066 euros.

1.4. Recherche et Développement

Le montant global des dépenses de R&D au titre de l'exercice est de 3 818 000 euros.

1.5. Prises de participations et de contrôles de la société

Les participations de Placoplatre au 31 décembre 2021 sont les suivantes :
- CF Distribution : 100%
- Gypse de Maurienne : 76,99 %
- Saint-Gobain Archives : 12,70 %

1.6. Activités des filiales par branche d'activité

Gypse de Maurienne, dont Placoplatre détient 76,99% du capital : son bénéfice net s'élève à 254 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 3 706 milliers d'euros, en augmentation par rapport à 2020.

CF Distribution dont Placoplatre détient 100% du capital : son bénéfice net s'élève à 20 milliers d'euros et son chiffre d'affaire à 2 159 milliers d'euros. Il est en baisse comparé à 2020.

1.7. Dépenses somptuaires et charges non fiscalement déductibles (articles 223 quater et 39, 4 et 223 quinquies et 39, 5 du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 326 919 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

1.8. Evénements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Aucun autre événement susceptible de figurer dans ce rapport n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

2. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 31 844 541,26 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 72 556 384,12 euros, pour former un total distribuable de ***104 400 925,38*** euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit 500 000,00 euros

Au titre de complément de dividende pour le porter
A 21,95 euros par action, soit 28 159 456,50 euros

Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit 75 741 468,88 euros

Il sera mis en paiement à partir du 25 mai 2022 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de L'Isle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL(€)
2018	1.305.670	11,16	14.571.277
2019	1.305.670	17,79	23.227.869
2020	1.305.670	16.63	21.713.292

3. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

	Article D. 441-I,-1° : Factures **reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**						Article D. 441 I.-2° : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	12					2311	722					6122
Montant total TTC des factures concernées	-83 689,66 €	-445 734,36 €	-151 591,65 €	27 276,97 €	-641 965,82 €	-1 212 014,86 €	4 675 918,29 €	7 496 735,04 €	2 393 610,97 €	1 245 162,06 €	6 020 611,00 €	17 156 119,07 €
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	-0,02%	-0,10%	-0,04%	0,01%	-0,15%	-0,28%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0,85%	1,37%	0,44%	0,23%	1,10%	3,13%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total TTC des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois Sinon délais contractuels.						Délais légaux article L.441-6 du Code du Commerce.					

Ces informations sont issues de la comptabilité. Les chiffres présentés dans le tableau ne prennent pas en compte les reclassements faits dans les états financiers au titre des fournisseurs débiteurs et des clients créditeurs.

4. PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

NEANT

5. PRETS INTERENTREPRISES (Article L511-6 3bis du Code monétaire et financier)

Il n'existe pas de prêts interentreprises pour Placoplatre tels que définis par l'article L511-6 3bis du code monétaire et financier.

6. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2021

Le capital est de 10.000.000 euros, divisé en 1.305.670 actions et détenu à 99,79 % par la société Saint-Gobain Placo.

Les salariés ne détiennent aucune participation directe dans le capital social. Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, société mère du Groupe, a mis en place un plan d'épargne salariale accessible aux salariés de ses filiales françaises.

7. PERTES SUPERIEURES A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

NEANT

8. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'environnement et le Développement Durable sont au cœur du projet d'entreprise de Placoplatre. Cela est notamment décliné au travers sa Politique (Environnement Energie Santé Sécurité) et ses axes stratégiques dont celui de la Transformation Environnementale. Notre ambition est de nous comporter et être reconnu comme un acteur leader de la transformation environnementale de la construction en France, en travaillant à la décarbonation de nos activités, à la réduction de nos prélèvements dans la nature et en agissant comme acteur citoyen engagé du territoire.

Placoplatre a obtenu depuis 2015 la certification ISO 14001 de son Système de Management de l'Environnement pour les activités : extraction, concassage et broyage de gypse, conception, production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment, recyclage de produits à base de plâtre. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Logistique, Recyclage, Centre de Développement et de l'Innovation, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac, Cormeilles et les Carrières de Baillet, Cormeilles, Le Pin Villeparisis, Bernouille.

Placoplatre a également obtenu depuis 2015 la certification ISO 50001 de son Système de Management de l'Energie pour les activités : production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles.

Au-delà de l'application des meilleurs standards internationaux en termes de management de l'environnement et de l'énergie, Placoplatre a décliné dans sa feuille route 2030, des objectifs environnementaux ambitieux, en valeur absolue versus 2017, notamment sur le management des déchets (-80% de résidus de production non valorisés, +30% de matière première vierge évitée), la gestion de nos emballages (100% recyclables et 30% de contenu en recyclé ou biosourcé) les émissions de gaz à effet de serre (-33% pour nos émissions directes et -16% pour nos émissions amont et aval), la gestion de l'eau (-50% de prélèvement d'eau industrielle), la biodiversité ainsi que le risque accidentel. Placoplatre s'inscrit également dans la trajectoire du Groupe Saint-Gobain sur la neutralité carbone en 2050.

La démarche en matière d'Environnement s'appuie sur les piliers WCM notamment pour les sites de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles et sur les analyses de cycles de vie des produits. Tous les sites disposent d'un programme d'actions cohérent avec les objectifs de la Compagnie notamment pour le suivi et les actions de mise en conformité aux exigences réglementaires et internes. Des actions spécifiques sur les thématiques liées à l'air, l'eau, aux déchets, à l'énergie et aux émissions de CO2 sont menées sur chaque site.

Pionnier du recyclage des déchets à base de plâtre, Placoplatre maintient sa place de leader du recyclage en France pour la filière plus de 67000 tonnes de déchets recyclés en 2021.

9. INFORMATIONS CONCERNANT LES PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERES (ordonnance N°2017-1180)

Selon l'article L 225-102-1 (alinéa 5 et suivants) du Code de commerce la déclaration de performance extra-financière présente en substance les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Les filiales répondant aux critères d'éligibilité sont exonérées si leur société mère est elle-même éligible et établit une déclaration consolidée de performance extra-financière

Notre société étant filiale du groupe Saint-Gobain, le Document De Référence de la CIE de Saint-Gobain contiendra la déclaration de performance extra financière exonérant ainsi les filiales de publier une telle déclaration.

10. DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION PREVU PAR LA LOI SAPIN II ET PLAN DE VIGILANCE.

Dispositif anti-corruption Sapin II

Dans le cadre de la loi dite Sapin II qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Saint-Gobain a mis en place les obligations de conformité en résultant qui sont applicables également à l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement.

Plan de vigilance

Cette disposition est gérée directement par la CIE de Saint-Gobain et n'est pas applicable à notre société.

11. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de commerce)

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la société durant l'exercice, est annexée au présent rapport.

Il est rappelé que la société ne verse pas de rémunérations à ses administrateurs.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le mandat de Madame Sylvie PEREZ arrivant à expiration lors de la présente assemblée, et celle-ci ayant pris d'autres fonctions au sein du Groupe, Il sera proposé de ne pas la renouveler dans ses fonctions et de nommer pour la remplacer Madame Mathilde HEBERT pour une nouvelle période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la législation en vigueur et des statuts, nous vous précisons qu'il conviendra de ratifier les décisions du Conseil d'Administration des 30 avril, 28 juin et 25 octobre 2021 par lesquelles ont été cooptés :

- ✓ Monsieur Christian BOUIGEON pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Hervé de MAISTRE soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023,
- ✓ Monsieur Thierry FOURNIER pour la durée restant à courir du mandat de Guillaume TEXIER, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026,
- ✓ Monsieur Nader FLEURY pour la durée restant à courir du mandat de Philippe NOUAILHAC, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après examen de la situation du mandat du commissaire aux comptes, et conformément aux règles de procédures du groupe Saint-Gobain nous vous informons que le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT a décidé de remettre sa démission au Président, celle-ci prenant effet à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice.

Nous vous proposons en conséquence de nommer le Cabinet KPMG Audit pour la durée restant à courir du mandat du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Le cabinet KPMG Audit a déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat.

NOUVELLES CONVENTIONS & NOUVEAUX ENGAGEMENTS REGLEMENTES (art. L.225-37-4, al. 2 du Code de commerce)

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de cet exercice.

TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

NEANT

MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Nous vous informons que votre société a choisi la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

12. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'a été apportée par rapport au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes.

B. PARTIE EXTRAORDINAIRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SA PARTIE EXTRAORDINAIRE

Nous vous consultons conformément aux prescriptions de la loi et des statuts, à l'effet de vous demander de vous prononcer sur la modification des statuts :

- **Modification des statuts**

Afin de mettre à jour les statuts de la société conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous proposons de soumettre à la prochaine Assemblée des actionnaires les modifications suivantes portant sur :

- Titre I – Forme, Objet, Siège, Durée : Transfert du siège (article 4)
- Titre III Administration et direction de la société : Réunions – Délibération du Conseil (article 19)
- Titre V : Assemblées générales (article 26)

Conformément aux dispositions ci-dessus, le Conseil d'administration arrête son rapport et les résolutions correspondantes en vue de la prochaine Assemblée Générale Mixte dans sa partie Extraordinaire.

****

Enfin, nous ne voulons pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à votre société d'atteindre ses objectifs.

Les autres projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points du rapport de gestion et nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le conseil d'administration

Annexes au rapport de gestion

I -TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES (en €)

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté *Durée de l'exercice (mois)*	*31/12/2021* *12*	*31/12/2020* *12*	*31/12/2019* *12*	*31/12/2018* *12*	*31/12/2017* *12*
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	547 904 142	460 310 690	569 836 419	530 475 762	537 380 434
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	64 402 541	55 408 158	49 570 463	45 392 625	50 834 664
Impôts sur les bénéfices	8 986 004	8 524 647	9 150 936	3 512 162	3 144 128
Participation des salariés	3 131 675	2 146 901	2 495 952	1 195 123	1 127 109
Dot. Amortissements et provisions	20 440 320	23 014 900	6 953 029	21 239 818	20 656 069
Résultat net	31 844 541	21 721 711	30 970 547	19 445 522	25 907 358
Résultat distribué					19 428 369
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	40,04	34,26	29,05	31,16	35,66
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	24,39	16,64	23,72	14,89	19,84
Dividende attribué					14,88
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 283	1 261	1 551	1 551	1 539
Masse salariale	70 608 742	66 159 211	81 936 079	80 517 872	80 749 372
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) *	39 667 368	37 250 236	43 990 890	43 916 165	42 638 166

En 2016, application d'une nouvelle formule de calcul pour l'effectif moyen salarié en vertu de l'article D123-200 du Code de commerce (PCG art.832-19, 833-19, 834-14, 835-14) suite au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

II - ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION RELATIVE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.

DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
			Caractéristiques des sociétés			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	Fonctions exercées
Président du CA - Administrateur jusqu'au 01/07/2021	Guillaume TEXIER	n/a	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Suresnes (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			KANDU	SAS	Aubervilliers (93) France	président
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE (ex HABITAT)	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	BELGIQUE	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SAE	EGYPTE	Président
Président du CA - Administrateur depuis le 01/07/2021	Thierry FOURNIER	n/a	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Suresnes (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			KANDU	SAS	Aubervilliers (93) France	président Fin du mandat le 27/12 société Tupée
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE (ex HABITAT)	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN PAM HOLDING	SA	Pont-à-Mousson (54) France	Président Directeur Général
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	Belgique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN MEXICO SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			PLACO DO BRAZIL LTDA	LTD	BRESIL	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GYPSUM SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PLAKA DE CV	SA	Mexique	Administrateur

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2021 | **SOCIETE : PLACOPLATRE** | **TABLEAU 1**

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.

DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
			Caractéristiques des sociétés			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	Fonctions exercées
Administrateur nommé le 26/10/2020	Philippe NOUAILHAC	n/a	SOFIAG	SAS	Courbevoie (92) France	Président fin du mandat en juin 2021 société Tupée
			EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Adminsitrateur fin du mandat le 01/11/2021
Administrateur nommé le 25/10/2021	Nader FLEURY	n/a	EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur nommé le 1/11/2021
			SGPPC SERVICES	SAS	Courbevoie (92) France	Président nommé le 1/11/2021
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD AUSTRALIA PTY, LTD	LTD	AUSTRALIE	Director
			PT SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Director
			EMIX INDUSTRY (M) SDN BHD	LTD	MALAYSIE	Director
			SAINT-GOBAIN (SINGAPORE) PTE. LTD.	LTD	SINGAPORE	Director
			SAINT-GOBAIN INSPACE CONSTRUCTION TECHNOLOGY (CHENGDU) CO, LTD	LTD	CHINE	Director
			BEIJING SEPR REFRACTORIES CO LTD	LTD	CHINE	Director
			BPB ASIA PTE LTD	LTD	SINGAPORE	Director
			BPB (SHANGHAI) MANAGEMENT CO., LTD.	LTD	CHINE	Director
			SAINT-GOBAIN MALAYSIA SDN BHD.	LTD	MALAYSIE	Director
			KUNSHAN YONGXIN GLASSWARE CO., LTD	LTD	CHINE	Director
			SAINT-GOBAIN WEBER (M) SDN. BHD.	LTD	MALAYSIE	Director
			NORTHEAST ASIA INVESTMENT	LTD	SINGAPORE	Director
			MAG-ISOVER K.K.	LTD	JAPON	Auditor
			SAINT-GOBAIN ADVANCED MATERIALS (TAIWAN) CO LTD	LTD	TAIWAN	Auditor
			SAINT-GOBAIN K.K.	LTD	JAPON	Auditor
			PT SAINT-GOBAIN SEKURIT INDONESIA	LTD	INDONESIE	President Commissioner
			PT SG CONSTRUCTION PRODUCTS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Commissioner
			SAINT-GOBAIN CENTRAL SEKURIT (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD SPECIALTY FILMS (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN SEKURIT (WUHAN) CO, LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN SEKURIT LINGANG, CO	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN SEKURIT AUTOMOTIVE GLAZING (SHANGHAI) Co., Ltd.	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN GLASS CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2021 | **SOCIETE : PLACOPLATRE** | **TABLEAU 1**

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.

DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
			Caractéristiques des sociétés			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	Fonctions exercées
	Nader FLEURY		SAINT-GOBAIN PROPPANTS (GUANGHAN) CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN (CHINA) INVESTMENT CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN CERAMIC MATERIALS (ZHENGZHOU) CO. LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN ZIRPRO (HANDAN) CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
ADMINISTRATEUR / DG Jusqu'au 30/04/2021	Hervé DE MAISTRE	n/a	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur et Directeur Général
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/07/2019
			AIMCC	ASSOCIATION	France	Président
Administrateur /DG nommé le 30/04/2021	Christian BOUIGEON	N/A	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur/Directeur Général nommé le 30/04/2021
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/07/2019
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Président de droit représentant du Fondateur
			SAINT-GOBAIN PAM Portugal	SA	Portugal	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PAM ESPANA	SA	Espagne	Président du conseil et administrateur délégué
Administratrice	Sylvie PEREZ	Directrice du Centre R&D de Chantereine	Pas d'autre mandat			
Administratrice	Maryline MICHAUD Représentant Permanent de SAINT-GOBAIN PLACO SAS	Directrice juridique Adjointe France	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratratrice
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire

Placoplatre

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros
Siège Social : Tour Saint-Gobain – 12 Place de l'Iris
92400 COURBEVOIE
R.C.S. NANTERRE 729 800 706

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2022

A V I S D E C O N V O C A T I O N

En vue de se tenir informés, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site de la société : https://www.placo.fr/Nous-connaitre/Finance

Les actionnaires de la société Placoplatre sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **Lundi 16 mai 2022 à 14h00** au siège social Tour Saint-Gobain 12 Place de l'Iris à COURBEVOIE (92400), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

O R D R E D U J O U R

Partie Ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'exercice clos le 31 décembre 2021 visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- Ratification de la nomination provisoire de trois administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur
- Démission du commissaire aux comptes en fonction
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Partie Extraordinaire

- Lecture du rapport du Conseil sur la proposition de mise à jour des statuts
- Modification des articles :
  - ✓ Titre I – Forme, Objet, Siège, Durée : Transfert du siège (article 4)
  - ✓ Titre III Administration et direction de la société : Réunions – Délibération du Conseil (article 19)
  - ✓ Titre V : Assemblées Générales (article 26)

Partie Mixte

- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette assemblée, de s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité, ou d'y voter par correspondance.

Pour pouvoir participer ou se faire représenter à cette assemblée, les actionnaires titulaires d'actions nominatives devront avoir leurs titres inscrits en compte au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Par ailleurs, tout actionnaire peut poser des questions écrites au président à compter de la présente insertion. Ces questions sont à adresser, par lettre recommandée avec avis de réception, ou par courrier électronique à l'adresse suivante (*agplacoplatre@saint-gobain.com*), au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée.

Conformément à l'article 27 des statuts de la société, les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion du présent avis de convocation sont en outre convoqués à cette assemblée par lettre ordinaire contenant des formules de pouvoirs et de vote par correspondance.

PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour Saint-Gobain

12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

A S S E M B L E E G E N E R A L E M I X T E

D U 16 M A I 2 0 2 2

DOCUMENT ETABLI EN CONFORMITE DE L'ARTICLE R.225-83 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Placoplatre

S O M M A I R E

- Listes des mandataires sociaux en exercice.....
- Rapport de gestion du conseil d'administration.....
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices .....
- Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux .....
- Bilan et compte de résultat de l'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 .....
- Annexe des comptes annuels .....
- Ordre du jour de l'assemblée .....
- Texte des résolutions .....
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels .....
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....

Placoplatre

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX EN EXERCICE

Monsieur Thierry FOURNIER
Président du Conseil d'administration – Administrateur

Monsieur Christian BOUIGEON
Administrateur - Directeur Général

Madame Sylvie PEREZ
Administrateur

Monsieur Nader FLEURY
Administrateur

SAINT-GOBAIN PLACO
Administrateur
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 198.221.900 euros
R.C.S. NANTERRE 950 591 735
Tour Saint-Gobain 12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie
Représentant permanent : **Madame Maryline MICHAUD**

Placoplatre

RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Société PLACOPLATRE

Société Anonyme au Capital de 10.000.000 euros
Siège Social : « Tour Saint-Gobain »
12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2021

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet :

A. Partie ordinaire :

- De vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat,
- De vous demander également de vous prononcer sur la situation des mandats des administrateurs, ainsi que celui du commissaire aux comptes.

B. Partie extraordinaire :

- De procéder à la mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

A. PARTIE ORDINAIRE :

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Exposé sur la situation de la société

L'activité de la Société a été extrêmement soutenue sur les neufs premiers mois 2021 du fait d'une reprise très forte après le ralentissement dû au COVID de 2020. Le dernier trimestre en revanche s'est terminé en fort retrait par rapport à 2020 notamment du fait des niveaux de stocks accumulés par nos clients craignant une pénurie durable.

L'année 2021 se conclut sur une croissance sensible des volumes de ventes annuels (plus de 10% pour l'ensemble consolidé Placoplatre, CF Distribution et Gypse de Maurienne). Le marché de la rénovation a connu une croissance exceptionnelle (+23% par rapport à 2020), alors que le neuf résidentiel progressant de 10% a retrouvé son niveau d'avant COVID. Le tertiaire et le logement collectif, bien qu'en croissance par rapport à 2020 (5 et 10% respectivement), restent encore en deçà du niveau de 2019.

Le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de 18% par rapport à 2020, résultant d'un premier semestre à fort effet de volume, et d'un deuxième semestre à fort effet de prix bien maintenu sur toute la période. L'année 2021 se caractérise effectivement par l'annonce de 4 hausses de prix successives entre janvier et décembre pour limiter les conséquences d'une inflation exceptionnelle sur les matières premières et l'énergie. Grâce à cela et à des économies industrielles dans la continuité des années précédentes, la profitabilité de la société est en amélioration.

Le résultat net, porté par le volume des ventes et la bonne utilisation des capacités industrielles est en progression de 10,1M€ (46%) par rapport à l'année 2020.

Les résultats sécurité en 2021 se sont redressés : le taux de fréquence TF2 salariés, intérimaires et sous-traitants permanents (nombre d'accidents avec et sans arrêt sur 12 mois par million d'heures travaillées) est en baisse de 40% (2,57) par rapport à 2020 (4,30), et il a été recensé 6 accidents avec et sans arrêt en 2020 contre 9 en 2020 sur l'ensemble des établissements Placoplatre.

Perspectives d'avenir

Pour l'année 2022, le marché des produits plâtre est attendu à nouveau en croissance, sur un rythme moins soutenu qu'en 2021. Dans ce contexte, la société a pour objectif de continuer à renforcer sa position sur le marché notamment grâce à un bon maillage commercial et à un niveau de service en amélioration. Elle continuera également à faire évoluer ses prix de vente pour préserver ses marges, et à positionner ses actions autour de sa transformation environnementale.

Résultat

Les comptes de l'exercice 2021 sont caractérisés par :

- Un chiffre d'affaires de 547 904 142 euros contre 460 310 690 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation de 45 449 733 euros contre 33 880 814 euros l'exercice précédent ;
- Un résultat net de 31 844 541 euros contre 21 721 711 euros l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, les emprunts et dettes financières de la société s'élèvent à 36 565 002 euros et les disponibilités à 256 066 euros.

Recherche et Développement

Le montant global des dépenses de R&D au titre de l'exercice est de 3 818 000 euros.

Prises de participations et de contrôles de la société

Les participations de Placoplatre au 31 décembre 2021 sont les suivantes :
- CF Distribution : 100%
- Gypse de Maurienne : 76,99 %
- Saint-Gobain Archives : 12,70 %

Activités des filiales par branche d'activité

Gypse de Maurienne, dont Placoplatre détient 76,99% du capital : son bénéfice net s'élève à 254 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 3 706 milliers d'euros, en augmentation par rapport à 2020.

CF Distribution dont Placoplatre détient 100% du capital : son bénéfice net s'élève à 20 milliers d'euros et son chiffre d'affaire à 2 159 milliers d'euros. Il est en baisse comparé à 2020.

Dépenses somptuaires et charges non fiscalement déductibles (articles 223 quater et 39, 4 et 223 quinquies et 39, 5 du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 326 919 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Evénements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Aucun autre événement susceptible de figurer dans ce rapport n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 31 844 541,26 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 72 556 384,12 euros, pour former un total distribuable de ***104 400 925,38*** euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit 500 000,00 euros

Au titre de complément de dividende pour le porter
A 21,95 euros par action, soit 28 159 456,50 euros

Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit 75 741 468,88 euros

Il sera mis en paiement à partir du 25 mai 2022 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de L'Isle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL(€)
2018	1.305.670	11,16	14.571.277
2019	1.305.670	17,79	23.227.869
2020	1.305.670	16.63	21.713.292

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

	Article D. 441-I,-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	12					2311	722					6122
Montant total TTC des factures concernées	-83 689,66 €	-445 734,36 €	-151 591,65 €	27 276,97 €	-641 965,82 €	-1 212 014,86 €	4 675 918,29 €	7 496 735,04 €	2 393 610,97 €	1 245 162,06 €	6 020 611,00 €	17 156 119,07 €
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	-0,02%	-0,10%	-0,04%	0,01%	-0,15%	-0,28%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0,85%	1,37%	0,44%	0,23%	1,10%	3,13%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total TTC des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois Sinon délais contractuels.						Délais légaux article L.441-6 du Code du Commerce.					

Ces informations sont issues de la comptabilité. Les chiffres présentés dans le tableau ne prennent pas en compte les reclassements faits dans les états financiers au titre des fournisseurs débiteurs et des clients créditeurs.

PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

NEANT

PRETS INTERENTREPRISES (Article L511-6 3bis du Code monétaire et financier)

Il n'existe pas de prêts interentreprises pour Placoplatre tels que définis par l'article L511-6 3bis du code monétaire et financier.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2021

Le capital est de 10.000.000 euros, divisé en 1.305.670 actions et détenu à 99,79 % par la société Saint-Gobain Placo.

Les salariés ne détiennent aucune participation directe dans le capital social. Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, société mère du Groupe, a mis en place un plan d'épargne salariale accessible aux salariés de ses filiales françaises.

PERTES SUPERIEURES A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

NEANT

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'environnement et le Développement Durable sont au cœur du projet d'entreprise de Placoplatre. Cela est notamment décliné au travers sa Politique (Environnement Energie Santé Sécurité) et ses axes stratégiques dont celui de la Transformation Environnementale. Notre ambition est de nous comporter et être reconnu comme un acteur leader de la transformation environnementale de la construction en France, en travaillant à la décarbonation de nos activités, à la réduction de nos prélèvements dans la nature et en agissant comme acteur citoyen engagé du territoire.

Placoplatre a obtenu depuis 2015 la certification ISO 14001 de son Système de Management de l'Environnement pour les activités : extraction, concassage et broyage de gypse, conception, production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment, recyclage de produits à base de plâtre. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Logistique, Recyclage, Centre de Développement et de l'Innovation, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac, Cormeilles et les Carrières de Baillet, Cormeilles, Le Pin Villeparisis, Bernouille.

Placoplatre a également obtenu depuis 2015 la certification ISO 50001 de son Système de Management de l'Energie pour les activités : production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Direction Technique), les usines de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles.

Au-delà de l'application des meilleurs standards internationaux en termes de management de l'environnement et de l'énergie, Placoplatre a décliné dans sa feuille route 2030, des objectifs environnementaux ambitieux, en valeur absolue versus 2017, notamment sur le management des déchets (-80% de résidus de production non valorisés, +30% de matière première vierge évitée), la gestion de nos emballages (100% recyclables et 30% de contenu en recyclé ou biosourcé) les émissions de gaz à effet de serre (-33% pour nos émissions directes et -16% pour nos émissions amont et aval), la gestion de l'eau (-50% de prélèvement d'eau industrielle), la biodiversité ainsi que le risque accidentel. Placoplatre s'inscrit également dans la trajectoire du Groupe Saint-Gobain sur la neutralité carbone en 2050.

La démarche en matière d'Environnement s'appuie sur les piliers WCM notamment pour les sites de Vaujours, Chambéry, Cognac et Cormeilles et sur les analyses de cycles de vie des produits. Tous les sites disposent d'un programme d'actions cohérent avec les objectifs de la Compagnie notamment pour le suivi et les actions de mise en conformité aux exigences réglementaires et internes. Des actions spécifiques sur les thématiques liées à l'air, l'eau, aux déchets, à l'énergie et aux émissions de CO2 sont menées sur chaque site.

Pionnier du recyclage des déchets à base de plâtre, Placoplatre maintient sa place de leader du recyclage en France pour la filière plus de 67000 tonnes de déchets recyclés en 2021.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERES (ordonnance N°2017-1180)

Selon l'article L 225-102-1 (alinéa 5 et suivants) du Code de commerce la déclaration de performance extra-financière présente en substance les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Les filiales répondant aux critères d'éligibilité sont exonérées si leur société mère est elle-même éligible et établit une déclaration consolidée de performance extra-financière

Notre société étant filiale du groupe Saint-Gobain, le Document De Référence de la CIE de Saint-Gobain contiendra la déclaration de performance extra financière exonérant ainsi les filiales de publier une telle déclaration.

DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION PREVU PAR LA LOI SAPIN II ET PLAN DE VIGILANCE.

Dispositif anti-corruption Sapin II

Dans le cadre de la loi dite Sapin II qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Saint-Gobain a mis en place les obligations de conformité en résultant qui sont applicables également à l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement.

Plan de vigilance

Cette disposition est gérée directement par la CIE de Saint-Gobain et n'est pas applicable à notre société.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de commerce)

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la société durant l'exercice, est annexée au présent rapport.

Il est rappelé que la société ne verse pas de rémunérations à ses administrateurs.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le mandat de Madame Sylvie PEREZ arrivant à expiration lors de la présente assemblée, et celle-ci ayant pris d'autres fonctions au sein du Groupe, Il sera proposé de ne pas la renouveler dans ses fonctions et de nommer pour la remplacer Madame Mathilde HEBERT pour une nouvelle période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la législation en vigueur et des statuts, nous vous précisons qu'il conviendra de ratifier les décisions du Conseil d'Administration des 30 avril, 28 juin et 25 octobre 2021 par lesquelles ont été cooptés :

- ✓ Monsieur Christian BOUIGEON pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Hervé de MAISTRE soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023,
- ✓ Monsieur Thierry FOURNIER pour la durée restant à courir du mandat de Guillaume TEXIER, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026,
- ✓ Monsieur Nader FLEURY pour la durée restant à courir du mandat de Philippe NOUAILHAC, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après examen de la situation du mandat du commissaire aux comptes, et conformément aux règles de procédures du groupe Saint-Gobain nous vous informons que le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT a décidé de remettre sa démission au Président, celle-ci prenant effet à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice.

Nous vous proposons en conséquence de nommer le Cabinet KPMG Audit pour la durée restant à courir du mandat du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Le cabinet KPMG Audit a déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat.

NOUVELLES CONVENTIONS & NOUVEAUX ENGAGEMENTS REGLEMENTES (art. L.225-37-4, al. 2 du Code de commerce)

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de cet exercice.

TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

NEANT

MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Nous vous informons que votre société a choisi la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

MODE DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'a été apportée par rapport au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes.

B. PARTIE EXTRAORDINAIRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SA PARTIE EXTRAORDINAIRE

Nous vous consultons conformément aux prescriptions de la loi et des statuts, à l'effet de vous demander de vous prononcer sur la modification des statuts :

- **Modification des statuts**

Afin de mettre à jour les statuts de la société conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous proposons de soumettre à la prochaine Assemblée des actionnaires les modifications suivantes portant sur :

- Titre I – Forme, Objet, Siège, Durée : Transfert du siège (article 4)
- Titre III Administration et direction de la société : Réunions – Délibération du Conseil (article 19)
- Titre V : Assemblées générales (article 26)

Conformément aux dispositions ci-dessus, le Conseil d'administration arrête son rapport et les résolutions correspondantes en vue de la prochaine Assemblée Générale Mixte dans sa partie Extraordinaire.

****

Enfin, nous ne voulons pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à votre société d'atteindre ses objectifs.

Les autres projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points du rapport de gestion et nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le conseil d'administration

Annexes au rapport de gestion

I -TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES (en €)

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté *Durée de l'exercice (mois)*	*31/12/2021* *12*	*31/12/2020* *12*	*31/12/2019* *12*	*31/12/2018* *12*	*31/12/2017* *12*
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	547 904 142	460 310 690	569 836 419	530 475 762	537 380 434
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	64 402 541	55 408 158	49 570 463	45 392 625	50 834 664
Impôts sur les bénéfices	8 986 004	8 524 647	9 150 936	3 512 162	3 144 128
Participation des salariés	3 131 675	2 146 901	2 495 952	1 195 123	1 127 109
Dot. Amortissements et provisions	20 440 320	23 014 900	6 953 029	21 239 818	20 656 069
Résultat net	31 844 541	21 721 711	30 970 547	19 445 522	25 907 358
Résultat distribué					19 428 369
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	40,04	34,26	29,05	31,16	35,66
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	24,39	16,64	23,72	14,89	19,84
Dividende attribué					14,88
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 283	1 261	1 551	1 551	1 539
Masse salariale	70 608 742	66 159 211	81 936 079	80 517 872	80 749 372
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) *	39 667 368	37 250 236	43 990 890	43 916 165	42 638 166

En 2016, application d'une nouvelle formule de calcul pour l'effectif moyen salarié en vertu de l'article D123-200 du Code de commerce (PCG art.832-19, 833-19, 834-14, 835-14) suite au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

II - ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION RELATIVE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.

DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
			Caractéristiques des sociétés			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	Fonctions exercées
Président du CA - Administrateur jusqu'au 01/07/2021	Guillaume TEXIER	n/a	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Suresnes (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			KANDU	SAS	Aubervilliers (93) France	président
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE (ex HABITAT)	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	BELGIQUE	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SAE	EGYPTE	Président
Président du CA - Administrateur depuis le 01/07/2021	Thierry FOURNIER	n/a	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Suresnes (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			KANDU	SAS	Aubervilliers (93) France	président Fin du mandat le 27/12 société Tupée
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE (ex HABITAT)	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN PAM HOLDING	SA	Pont-à-Mousson (54) France	Président Directeur Général
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	Belgique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN MEXICO SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			PLACO DO BRAZIL LTDA	LTD	BRESIL	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GYPSUM SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PLAKA DE CV	SA	Mexique	Administrateur

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2021 | **SOCIETE : PLACOPLATRE** | **TABLEAU 1**

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.

DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
			Caractéristiques des sociétés			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	Fonctions exercées
Administrateur nommé le 26/10/2020	Philippe NOUAILHAC	n/a	SOFIAG	SAS	Courbevoie (92) France	Président fin du mandat en juin 2021 société Tupée
			EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Adminsitrateur fin du mandat le 01/11/2021
Administrateur nommé le 25/10/2021	Nader FLEURY	n/a	EVERITE	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur nommé le 1/11/2021
			SGPPC SERVICES	SAS	Courbevoie (92) France	Président nommé le 1/11/2021
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD AUSTRALIA PTY, LTD	LTD	AUSTRALIE	Director
			PT SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Director
			EMIX INDUSTRY (M) SDN BHD	LTD	MALAYSIE	Director
			SAINT-GOBAIN (SINGAPORE) PTE. LTD.	LTD	SINGAPORE	Director
			SAINT-GOBAIN INSPACE CONSTRUCTION TECHNOLOGY (CHENGDU) CO, LTD	LTD	CHINE	Director
			BEIJING SEPR REFRACTORIES CO LTD	LTD	CHINE	Director
			BPB ASIA PTE LTD	LTD	SINGAPORE	Director
			BPB (SHANGHAI) MANAGEMENT CO., LTD.	LTD	CHINE	Director
			SAINT-GOBAIN MALAYSIA SDN BHD.	LTD	MALAYSIE	Director
			KUNSHAN YONGXIN GLASSWARE CO., LTD	LTD	CHINE	Director
			SAINT-GOBAIN WEBER (M) SDN. BHD.	LTD	MALAYSIE	Director
			NORTHEAST ASIA INVESTMENT	LTD	SINGAPORE	Director
			MAG-ISOVER K.K.	LTD	JAPON	Auditor
			SAINT-GOBAIN ADVANCED MATERIALS (TAIWAN) CO LTD	LTD	TAIWAN	Auditor
			SAINT-GOBAIN K.K.	LTD	JAPON	Auditor
			PT SAINT-GOBAIN SEKURIT INDONESIA	LTD	INDONESIE	President Commissioner
			PT SG CONSTRUCTION PRODUCTS INDONESIA	LTD	INDONESIE	Commissioner
			SAINT-GOBAIN CENTRAL SEKURIT (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN SOLAR GARD SPECIALTY FILMS (QINGDAO) CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN SEKURIT (WUHAN) CO, LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN SEKURIT LINGANG, CO	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN SEKURIT AUTOMOTIVE GLAZING (SHANGHAI) Co., Ltd.	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN GLASS CO., LTD.	LTD	CHINE	Supervisor

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2021 — **SOCIETE : PLACOPLATRE** — **TABLEAU 1**

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.

DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE			FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
			Caractéristiques des sociétés			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	Fonctions exercées
	Nader FLEURY		SAINT-GOBAIN PROPPANTS (GUANGHAN) CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN (CHINA) INVESTMENT CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN CERAMIC MATERIALS (ZHENGZHOU) CO. LTD	LTD	CHINE	Supervisor
			SAINT-GOBAIN ZIRPRO (HANDAN) CO., LTD	LTD	CHINE	Supervisor
ADMINISTRATEUR / DG Jusqu'au 30/04/2021	Hervé DE MAISTRE	n/a	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur et Directeur Général
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/07/2019
			AIMCC	ASSOCIATION	France	Président
Administrateur /DG nommé le 30/04/2021	Christian BOUIGEON	N/A	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur/Directeur Général nommé le 30/04/2021
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/07/2019
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Président de droit représentant du Fondateur
			SAINT-GOBAIN PAM Portugal	SA	Portugal	Administrateur
			SAINT-GOBAIN PAM ESPANA	SA	Espagne	Président du conseil et administrateur délégué
Administratrice	Sylvie PEREZ	Directrice du Centre R&D de Chantereine	Pas d'autre mandat			
Administratrice	Maryline MICHAUD Représentant Permanent de SAINT-GOBAIN PLACO SAS	Directrice juridique Adjointe France	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratratrice
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire

PLACOPLATRE
Société anonyme
Au capital de 10 000 000 €
Siége social
12 PLACE DE L'IRIS TOUR SAINT-GOBAIN 92400 SURESNES

RCS 72980070600222

COMPTES ANNUELS

ET ANNEXE

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	18 296 768	10 766 651	7 530 117	7 762 936
Fonds commercial	3 837 195	304 898	3 532 297	3 532 297
Autres immobilisations incorporelles	1 281 049		1 281 049	1 291 250
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	**23 415 012**	**11 071 549**	**12 343 463**	**12 586 483**
Terrains	111 526 446	68 426 076	43 100 370	46 086 909
Constructions	187 366 367	109 015 281	78 351 086	67 406 022
Installations techniques, matériel	393 023 904	311 381 216	81 642 689	81 615 695
Autres immobilisations corporelles	19 854 227	18 226 350	1 627 877	2 051 444
Immobilisations en cours	44 083 014		44 083 014	47 915 960
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	**755 853 959**	**507 048 923**	**248 805 037**	**245 076 030**
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 502 031		3 502 031	3 502 031
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 815		22 815	2 815
Prêts				
Autres immobilisations financières	315 629	198 635	116 994	594 260
TOTAL immobilisations financières	**3 840 476**	**198 635**	**3 641 840**	**4 099 107**
Total Actif Immobilisé (II)	**783 109 447**	**518 319 107**	**264 790 340**	**261 761 620**
Matières premières, approvisionnements	34 478 347	5 452 296	29 026 050	28 537 290
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	16 168 921	97 996	16 070 925	12 926 552
Marchandises	9 718 298	238 539	9 479 759	5 840 296
TOTAL Stock	**60 365 566**	**5 788 831**	**54 576 735**	**47 304 137**
Avances et acomptes versés sur commandes	582 410		582 410	377 383
Clients et comptes rattachés	91 529 739	2 155 493	89 374 246	101 639 104
Autres créances	121 135 554		121 135 554	68 049 406
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	**213 247 703**	**2 155 493**	**211 092 210**	**170 065 893**
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	256 067		256 067	613 427
TOTAL Disponibilités	**256 067**		**256 067**	**613 427**
Charges constatées d'avance	481 278		481 278	330 185
Total Actif Circulant (III)	**274 350 614**	**7 944 324**	**266 406 290**	**218 313 643**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	4 190		4 190	14 129
Total Général (I à VI)	**1 057 464 250**	**526 263 431**	**531 200 819**	**480 089 391**

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice2021	Exercice2020
Capital social ou individuel	dont versé : 10 000 000	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		55 783 586	55 783 586
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	389 597	389 597
Réserve légale		1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	18 335 474	18 335 474
TOTAL Réserves		**19 335 474**	**19 335 474**
Report à nouveau		72 556 384	72 547 966
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**31 844 541**	**21 721 711**
Subventions d'investissement		419 640	0
Provisions réglementées		93 627 890	94 503 755
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		**283 957 112**	**274 282 089**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		1 019 314	992 894
Provisions pour charges		12 240 186	12 266 910
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		**13 259 500**	**13 259 804**
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 363	3 175
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	36 565 003	36 562 929
TOTAL Dettes financières		**36 582 366**	**36 566 104**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18 461	40 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		76 121 278	59 235 114
Dettes fiscales et sociales		44 963 902	41 493 983
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 980 807	9 673 556
Autres dettes		60 202 627	45 435 907
TOTAL Dettes d'exploitation		**197 287 075**	**155 879 322**
Produits constatés d'avance		86 958	100 453
TOTAL DETTES (IV)		**233 956 399**	**192 545 880**
Ecart de conversion Passif (V)		27 809	1 619
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		**531 200 819**	**480 089 391**

PLACOPLATRE
Etats financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2021			Exercice2020
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			127 421 245	3 376 723	130 797 968	98 193 588
Production vendue biens			341 324 914	30 283 746	371 608 660	325 315 632
Production vendue services			39 895 498	5 602 017	45 497 515	36 801 470
Chiffres d'affaires nets			**508 641 657**	**39 262 485**	**547 904 142**	**460 310 690**
Production stockée					2 600 967	-1 895 980
Production immobilisée					294 686	149 296
Subventions d'exploitation					493 885	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					11 633 613	8 191 137
Autres produits					190 317	40 674
Total des produits d'exploitation (I)					**563 117 610**	**466 795 817**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					91 423 720	65 670 960
Variation de stock (marchandises)					-3 635 703	898 877
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					93 515 722	72 985 195
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-1 190 427	-2 304 329
Autres achats et charges externes					172 567 535	134 411 240
Impôts, taxes et versements assimilés					11 503 744	14 453 539
Salaires et traitements					70 608 742	66 159 211
Charges sociales					39 667 368	37 250 236
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			22 451 496	23 249 011
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				7 621 327	7 748 220
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				3 233 484	2 283 347
Autres charges					9 900 868	10 109 497
Total des charges d'exploitation (II)					**517 667 876**	**432 915 003**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					45 449 733	33 880 814
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations					13	123
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés					313 364	174 250
Reprises sur provisions et transferts de charges					9 939	
Différences positives de change					23 970	46 157
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					**347 286**	**220 530**
Dotations financières aux amortissements et provisions						7 366
Intérêts et charges assimilées					3 004 030	2 422 855
Différences négatives de change					28 397	45 872
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					**3 032 427**	**2 476 093**
RÉSULTAT FINANCIER					-2 685 141	-2 255 563
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					42 764 592	31 625 251

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	79 257	159 540
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 595 001	142 631
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 465 591	9 913 631
Total des produits exceptionnels (VII)	**12 139 849**	**10 215 802**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	984 044	1 130 068
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	795 386	28 877
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 162 792	8 288 849
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**10 942 221**	**9 447 795**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**1 197 628**	**768 007**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 131 675	2 146 901
Impôts sur les bénéfices (X)	8 986 004	8 524 647
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**575 604 744**	***477 232 149***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**543 760 203**	***455 510 438***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**31 844 541**	**21 721 711**

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE..... 7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION..... 7
2.1. Principes comptables..... 7
2.2. Principales méthodes utilisées..... 8
2.2.1. Immobilisations et amortissements..... 8
2.2.2. Stocks..... 9
2.2.3. Créances..... 10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises..... 10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants..... 10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail..... 10
2.2.7. Provision pour risques et charges..... 10
2.2.8. Chiffre d'affaires..... 10
3. NOTES SUR LE BILAN..... 11
3.1. Immobilisations..... 11
Filiales et participations..... 12
Variations des immo et amortiss..... 13
3.2. Actif circulant..... 14
3.3. Capitaux propres..... 15
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions reglementées. 16
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes..... 17
3.6. Comptes rattachés..... 18
3.7. Transactions avec des entreprises liées..... 18
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT..... 19
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires 19
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges..... 19
4.3. Résultat financier..... 20
4.4 Résultat exceptionnel..... 20
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel..... 21
4.6 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt..... 22
4.7 Transfert de charges..... 22
5 AUTRES INFORMATIONS..... 23
5.1. Engagements financiers..... 23
5.2. Effectif moyen..... 23
5.3. Rémunération des organes d'Administration..... 23
5.4. Consolidation..... 24
5.5. Intégration fiscale..... 24
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non tradui 24
5.7. Autres éléments significatifs..... 24
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice..... 24

L'activité de la société est la fabrication d'éléments de Plâtre pour la construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 mars 2022 par le conseil d'Aministration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant des investissements corporels s'est élevé à 25 904 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 contre 21 351 milliers d'euros pour l'exercice précèdent, et les investissements incorporels à 1 180 milliers d'euros contre 1 448 milliers d'euros en 2020.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 547 904 K€ au 31/12/2021 contre 460 311 K€ au 31/12/2020 soit une augmentation de 19,03%.
Le résultat d'exploitation s'est élevé à 45 450 K€ au 31/12/2021 contre 33 881K€ au 31/12/2020 soit une augmentation de 34,15%.

Le chiffres d'affaires a fortement augmenté en 2021, avec une hausse record de la demande sur le premier semestre (+25% par rapport à 2020, impacté par le premier confinement) qui a entraîné des pénuries sur le marché. La demande a fortement chuté sur le quatrième trimestre, pour être remplacée par de très fortes augmentations de prix pour faire face à l'inflation sur les matières premières et l'énergie, résultant en une croissance du CA de 9% vs 2020 sur le deuxième semestre, et de +19% en total sur l'année.

Le résultat d'exploitation termine en forte progression par rapport à 2020 grâce aux volumes de ventes élevés et à la bonne productivité des usines, et ce malgré la pression inflationniste ressentie sur le dernier trimestre 2020 qui a été partiellement compensée par les augmentations de prix.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l 'exception des changements de méthode comptable décrit ci dessus
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :
- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Le coût de production comprend :
- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations Incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, amortis sur une durée de 1 à 10 ans en mode linéaire.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an en mode linéaire à compter de leur date d'acquisition, à l'exception du logiciel SAP, amorti sur une durée de 5 ans en mode linéaire.

Les droits de fortage sont amortis sur la durée du contrat.
Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégréssif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

· Construction : 40 ans - Linéaire
· Agencement et aménagement : 10 et 20 ans - Linéaire ou Dégressif
· Matériel et outillage industriel (dont four) : 2 et 20 ans - linéaire ou dégressif
· Mobilier : 10 ans : Linéaire
· Matériel de transport et de manutention : 4 à 5 ans - Linéaire
· Matériels informatiques : 3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté lors de l'inventaire annuel.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité.
L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

La société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition directement liés à l'acquisition de titres de participation au coût d'entrée des titres.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la methode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Pour les produits fabriqués et intermédiaires, la valeur brute est composée du coût complet de production. C'est-à-dire outre les consommations de matières, de toutes les charges directes et indirectes de production, y compris une quote-part des amortissements des biens utilisés pour leur fabrication. Tout élément de nature fiscale inscrit en comptabilité est exclu du calcul du coût de production du stock.

Une dépréciation est calculée :

Pour les marchandises et les approvisionnements en tenant compte du taux de rotation du stock et éventuellement de l'obsolescence suite à l'évolution des techniques utilisées.

Pour les produits fabriqués et marchandises quand la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur de réalisation future.
Pour les pièces détachées, une dépréciation à 100% est pratiquée à partir du moment où elles sont comptabilisées en stock. Cette dépréciation est partiellement déductible.

Conformément au décret n°2014-05 sur le traitement des terrains de gisements en stock, la société distingue 4 catégories de stocks (pré-exploitation, en cours d'exploitation, stock matériaux extraits, stocks de frais de découverte).

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société a cédé en décembre, à la société d'affacturage Crédit Agricole Leasing & Factoring, 17 419 K€ de créances.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de Saint Gobain GLASS et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les droits acquis par le personnel, afférents aux indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provisions pour risques et charges (voir paragraphe 3.4. Provisions pour risques et charges « Pensions et obligations similaires »), selon la même méthode que les engagements de retraite (voir méthode paragraphe 5.1).

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 1 180 K€
La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 1 423 K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 25 904 K€ et la dotation aux amortissements à 21 029 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 4 904 K€.
Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 800K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 44 083 K€ et correspondent principalement à des investissements portant sur des projets suivants :

- Démolition Fort de vaujours 16 469 K€.
- Travaux sécurisation aqueduc de la Dhuis pour 1 296 K€.
- Remplacement Broyeur HRA pour 1 538 K€

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2021 se traduit par une baisse de -389 k€ correspondant principalement aux autres immobilisations financières.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques *(en milliers d'Euros)*	*31/12/2020*	*Augmentations*	*Diminutions*	*Fusion*	*Poste à poste*	*31/12/2021*
Autres participations	3 502				0	3 502
Autres titres immobilisés	3	20			0	23
Prêts	-1		-3			-4
Autres immobilisations financiéres	726		-406		0	320
TOTAL	**4 230**	**20**	**-409**			**3 840**

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
FILIALES											
Gypse De Maurienne	€	518 400	813 901	76.99	399 074	399 074			3 706 053		254 251
CFD	€	310 000	888 277	100,00	3 102 957	3 102 957			2 159 266		19 824
TOTAL					3 502 031	3 502 031					

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en euros)	*Immobilisation au début de l'exercice*	*Augmentations au cours de l'exercice*	*Diminutions au cours de l'exercice*	*Fusion*	*Transfert*	*Immobilisation à la fin de l'exercice*
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	**28 874**		**-6 639**		**1 180**	**23 415**
Brevets	23 746		**-6 639**		**1 190**	**18 297**
Fonds comercial	3 837					**3 837**
Autres immob. incorporelles	1 291				**-10**	**1 281**
Terrains	**107 413**		**-518**		**4 631**	**111 526**
Constructions	**176 934**				**10 432**	**187 366**
Sur sol propre	126 295				10 231	136 526
Sur sol d'autrui	3 227					3 227
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 413				201	47 614
Installations techniques, matériel et outillage industriels	**383 841**		**-4 166**		**13 350**	**393 024**
Autres immobilisations corporelles	**19 936**		**-219**		**139**	**19 856**
agencements, aménagements divers	2 783					2 783
Matériel de transport	692		-71		38	659
Matériel de bureau et mobilier informatique	16 460		-148		101	16 413
Emballages récupérables et divers	0					
Immobilisations corporelles en cours	**47 916**	**25 904**			**-29 732**	**44 083**
Avances et acomptes						**0**
immobilisations financières	**4 229**	**20**	**-409**			**3 840**
Participations par mise en équivalence						0
Autres participations	3 502					3 502
Autres titres immobilisés	3	20				23
Prêts et A. immob. financières	724		-409			316
Total	**769 141**	**25 924**	**-11 951**			**783 109**

Fonds commerciaux et autres immo

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuent d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur brute	Amortissement	**Valeur nette**
* Concessions, brevets et droits similai	788	(787)	**1**
* Logiciels :	12 778	(9 640)	**3 138**
* Droit de foretage :	4 731	(339)	**4 392**
Total	18 297	(10 766)	**7 531**

(**) Le fonds commercial se décompose principalement à fin décembre 2020 de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissement	**Valeur nette**
* Droit au bail	2 763		**2 763**
* Eléments achetés avec protection jur			
* Eléments achetés sans protection jur			
* Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation			
* Eléments reçus en apport	1 074	(305)	**769**
Total	3 837	(305)	**3 532**

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers euros)		*Amortissement au début de l'exercice*	*Exploitation*		*Exceptionnel*		*Amortissement à la fin de l'exercice*
			Augmentations au cours de l'exercice	*Diminutions au cours de l'exercice*	*Augmentations au cours de l'exercice*	*Diminutions au cours de l'exercice*	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	16 288	1 423	-6 639			11 072
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II						
TOTAL		**16 288**	**1 423**	**-6 639**			**11 072**
Amortissements des immobilisations corporelles	*III*	488 724	21 029	-4 104			505 649
Dépréciation des immobilisations corporelles	*IV*	2 238		-839			1 400
TOTAL		**490 963**	**21 029**	**-4 943**			**507 049**
TOTAL GENERAL		**507 250**	**22 451**	**-11 581**			**518 120**

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

Eléments *(en Milliers euros)*	*Valeur brute*	*Dépréciation*	*Valeur nette*
Stocks marchandises	9 718	-239	9 480
Stocks produits finis	16 169	-98	16 071
Stocks matières premières	34 478	-5 452	29 026
TOTAL	**60 366**	**-5 789**	**54 577**

Eléments *(en Milliers euros)*	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	91 530	-2 155	89 374
Autres créances	121 136		121 136
TOTAL	**212 665**	**-2 155**	**210 510**

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

Rubriques *(en Milliers euros)*	*Dépréciation au début de l'exercice*	*Augmentations au cours de l'exercice*	*Diminutions au cours de l'exercice*	*Dépréciation à la fin de l'exercice*
Stocks	5 634	5 789	-5 634	5 789
Créances	2 674	1 832	-2 351	2 155
TOTAL	**8 309**	**7 621**	**-7 986**	**7 944**

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 10 000 000 euros, se compose d'un million trois cent cinq mille six cent soixante dix actions.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99.79 % par Saint-Gobain Placo SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intilulé *(en euros)*	*31/12/2020*	*Impact change-ment de méthode*	*Report à nouveau*	*Dividende*	*Résultat*	*Autres*	*31/12/2021*
Capital Social	10 000 000						10 000 000
Prime d'emission	55 783 586						55 783 586
Ecart de réévaluation	389 597						389 597
Reserve légale	1 000 000						1 000 000
Réserves ordinaires	18 335 474						18 335 474
Report à nouveau	72 547 966		8 419				72 556 384
Résultat de l'exercice	21 721 711		-8 419	-21 713 292	31 844 541		31 844 541
Total Capitaux Propres	**179 778 334**	-	-	**-21 713 292**	**31 844 541**	-	**189 909 583**
Acompte sur dividendes							
Provisions règlementées	94 503 755					-875 866	93 627 890
Subvention d'investissement	0					419 640	419 640
Total Capitaux Propres	**274 282 089**	-	-	**-21 713 292**	**31 844 541**	**-456 226**	**283 957 112**

c) Provisions réglementées

Intilulé *(en milliers Euros)*	*31/12/2020*	*Impact changement de méthode*	*Augmentation*	*Diminution*	*31/12/2021*
Amortissements dérogatoires	94 504		8 525	-9 401	93 628
TOTAL	**94 504**		**8 525**	**-9 401**	**93 628**

3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions reglementées

Variation des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant (en milliers d'Euros)

Rubriques	***Situation et mouvements***				
			Diminutions		
(en milliers d'euros)	***Provisions au début de l'exercice***	***Augmentations dotations de l'exercice***	***Montants utilisés au cours de l'exercice***	***Montants non utilisés repris au cours de l'ex.***	***Provisions à la fin de l'exercice***
Provisions pour pensions	4 614	467	-698		4 382
Provision litiges	780		-350		430
Provision risques perte de change	14		-10		4
Provisions pour gros entretien	1 376	774	-996		1 154
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	5 177	2 075	-1 649		5 603
Autres provisions pour risques et charges	1 299	485	-99		1 685
TOTAL 1	**13 260**	**3 801**	**-3 801**	**-**	**13 259**
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	8 309	7 621	-7 986		7 944
Sur autres actifs immobilisés	2 369	70	0	-841	1 598
TOTAL 2	**10 678**	7 692	**-7 986**	**-841**	9 543
TOTAL GENERAL	**23 937**	**11 493**	**-11 787**	**-841**	**22 802**

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Autres immos financières		316	316		
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***316***	***316***		
Créances clients(1)(2)		**91 530**	**91 530**		
Clients douteux ou litigieux		418	418		
Autres créances clients		91 112	91 112		
Créances divers(2)		121 136	121 136		
Personnel et comptes rattachés		60	60		
Securité sociale et autres organismes sociaux		1 505	1 505		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	19 013	19 013		
	Autres impôts	134	134		
	Etat - divers	1 236	1 236		
Groupes et associés(4)		98 087	98 087		
Débiteurs divers		1 100	1 100		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***212 665***	***212 665***		
Charges constatées d'avance		481	481		
TOTAL DES CREANCES		***213 462***	***213 462***		
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		17	17		
Emprunts et dettes financières divers(5)		36 565	36 565		
Dettes d'exploitation et diverses (3)		**197 306**	**197 306**		
Fournisseurs et comptes rattachés		76 121	76 121		
Personnel et comptes rattachés		26 339	26 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		13 972	13 972		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	977	977		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 676	3 676		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 981	15 981		
Groupes et associés					
Autres dettes		60 221	60 221		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18	18		
Produits constatés d'avance		87	87		
TOTAL DES DETTES		***233 956***	***233 956***		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

1) dont 4 613 K€ d'effets à recevoir
2) dont 4 515 K€ produits à recevoir
3) dont 141 772 K€ de charges à payer
4) dont 95 669 K€ de comptes courants avec SG GLASS
5) dont 35000 K€ concernant les emprunts et intérêts courus auprès de la Cie de Saint-Gobain

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 481 K€ et sont principalement constituées de :

- Assurances Alpha Bat SMABTP 168 k€
- Locations Immobilières 46K€
- Foretage carrière de Baillet -en -France 152K€
- Autre 115K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 87 K€ et sont principalement constitués de :

- Sinistre 87 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 4 515 K€, sont constitués principalement :

- créances clients nationaux	2 447
- organismes sociaux	507
- RRR à obtenir	4
- produits à recevoir de l'Etat	1 092
- divers	465

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 141 772 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs	47 610
- dettes fiscales et sociales	37 756
- RRR à accorder	55 537
- intérêts courus sur emprunts et dettes financières	368
- divers	501

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

Rubriques (en milliers d'euros)	*Chiffre d'affaires France*	*Chiffre d'affaires Export*	*Total **31/12/2021***	*Total **31/12/2020***	*Variation %*
France	508 642		508 642	422 897	20,28%
Etranger		39 262	39 262	37 414	4,94%
TOTAL	**508 642**	**39 262**	**547 904**	**460 311**	**19,03%**

Le chiffre d'affaires total net de 547 904 K€ se decompose comme suit :

le CA réalisé en France pour 508 642 K€ represente 92,83% du Chiffre Affaires Net total contre 91,87% en 2020.
le CA export pour 39 262 K€ représente 7 % du Chiffre Affaires net total contre 8% en 2020.

Par activité

Rubriques (en milliers d'euros)	*Chiffre d'affaires France*	*Chiffre d'affaires Export*	*Total **31/12/2021***	*Total **31/12/2020***	*Variation %*
Ventes de marchandises	127 421	3 377	130 798	98 194	33,20%
Production vendue biens	341 325	30 284	371 609	325 316	14,23%
Production vendue services	39 895	5 602	45 498	36 801	23,63%
TOTAL	**508 642**	**39 262**	**547 904**	**460 311**	**19,03%**

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à : 3 818K€

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)	*Montant*
Intérêts financiers nets	-2 691
Résultat de change (provision perte de change)	6
RESULTAT FINANCIER	**-2 685**

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)	*Montant*
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	876
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	768
Dotation et reprise pour Provisions UP	-341
VNC des immobilisations corporelles	-795
Prix ventes immobilisations corporelles	1 595
Divers charges/produits exceptionnels	-905
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 198**

4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat aprés impot
Résultat courant à taux normal	42 765	-10 073	32 692
Résultat exceptionnel	1 198	12	1 210
Participations des salariés	-3 132		-3 132
Contribution sociale		-306	-306
Créance impôt recherche		1 385	1 385
Créance impôt Mécénat		25	25
Régularisation IS/CICE 2017		-29	-29
TOTAL	***40 831***	***-8 986***	***31 845***

4.6 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement de la dette future d'impôt de 21773 K€, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Rubriques	*(en milliers d'euros)*	*Montant*
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		1
Ecart de conversion Passif		-7
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		24 175
Subventions d'investissement		
IFRS 16		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		**24 169**
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions pour risques et charges		-420
Provisions pour clients et stocks		-630
Provisions pour participation		-809
Contribution de solidarité		-238
Provisions pour dépréciation des immobilisations		-299
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres		
TOTAL ALLEGEMENTS		**-2 396**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		**21 773**

IMPOT DU SUR :	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-value à long terme	
Amortissements réputés différés	

4.7 Transfert de charges

Les transfert de charges qui s'élévent à - 80 k Euros sont constitués par :
- remboursement assurance sinistres 27 K€
- remboursement AXA sur IDR -610 K€
- plan UP + Personnel 503 K€

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2021 à 19 281 K€ (Indemnités de fin de carrière).

Ils recouvrent, d'une part, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 18 287 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 995 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs « futurs ayant droit ».

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivants :
- taux annuel d'inflation : 1.50%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 5.50% ; [35,50[: 3.20% ; >=50 : 1.90%,
- taux annuel d'actualisation : 0.99%
- table de survie : TGFH05

b) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 12 014 K€.

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 400 K€.

Les engagements 2021 donnés aux salariés bénéficiaires d'unités de performance sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements salariés (cours réel < cours couvert).

Le montant des commandes non réceptionnées concernant les immobilisations s'élève à 10 455k€.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	**Personnel salarié**	**Personnel à disposition**	**Total**
Agents de maîtrise, techniciens	831		831
Employés	139	113	252
Ouvriers	313		313
TOTAL	**1 283**	**113**	**1 396**

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2007, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts."

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Aucune opération présentant des risques et avantages à signaler.

5.7. Autres éléments significatifs

Aucun événement significatif.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évenement postérieur à la clôture de l'exercice.

Placoplatre

ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLEE

Exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Placoplatre

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros
Siège Social : - Tour Saint-Gobain - 12 Place de l'Iris
92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

A S S E M B L E E G E N E R A L E M I X T E

D U 1 6 M A I 2 0 2 2

O R D R E D U J O U R

Partie Ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'exercice clos le 31 décembre 2021 visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- Ratification de la nomination provisoire de trois administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur
- Démission du commissaire aux comptes en fonction
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Partie Extraordinaire

- Lecture du rapport du Conseil sur la proposition de mise à jour des statuts
- Modification des articles :
  - Titre I – Forme, Objet, Siège, Durée : Transfert du siège (article 4)
  - Titre III Administration et direction de la société : Réunions – Délibération du Conseil (article 19)
  - Titre V : Assemblées générales (article 26)

Partie Mixte

- Pouvoirs en vue des formalités.

Placoplatre

TEXTE DES RESOLUTIONS

Exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros
Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN
12 Place de l'Iris
92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

T E X T E D E S R E S O L U T I O N S

A L ' A S S E M B L E E G E N E R A L E M I X T E

D U 1 6 M A I 2 0 2 2

I - L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LA PARTIE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport du conseil d'administration et les comptes de l'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 31 844 541,26 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve le montant des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, qui s'élèvent à un montant de 326 919 euros ainsi que l'impôt correspondant.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve l'affectation du résultat de 31 844 541,26 euros concernant l'exercice clos le 31/12/2021 qui lui est proposée par le conseil d'administration.

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 31 844 541,26 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 72 556 384,12 euros, pour former un total distribuable de 104 400 925,38 euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit	500 000,00 euros
Au titre de complément de dividende pour le porter à 21,95 € par action, soit	28 159 456,50 euros
Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit	75 741 468,88 euros

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 25 mai 2022 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de Lisle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des **impôts**, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	**NOMBRE D'ACTIONS**	**DIVIDENDE PAR ACTION (€)**	**DIVIDENDE TOTAL(€)**
2018	1.305.670	11,16	14.571.277
2019	1.305.670	17,79	23.227.869
2020	1.305.670	16,63	21.713.292

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.225-38 et L.225-39 du Code de Commerce.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte que le mandat d'administratrice de Madame Sylvie PEREZ prend fin à l'issue de la présente réunion. Par ailleurs, Madame PEREZ ayant pris de nouvelles fonctions au sein du Groupe, L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil décide de ne pas renouveler son mandat.

Sixième résolution

En conséquence, l'Assemblée Générale sur proposition du conseil, décide de nommer en qualité de nouvelle administratrice, Madame Mathilde HEBERT pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Madame Mathilde HEBERT est entrée dans le groupe en 2003, elle occupe actuellement les fonctions de Directrice de l'Expérience Clients et du Marketing Digital.

Madame Mathilde HEBERT, remercie l'assemblée de sa confiance, déclare accepter ces fonctions, et satisfaire aux règles de cumul des mandats et n'être frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

Septième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires ratifie la décision du Conseil d'Administration du 30 avril 2021 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Christian BOUIGEON en remplacement de Monsieur Hervé DE MAISTRE, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023**.**

Huitième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires ratifie la décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2021 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Thierry FOURNIER en remplacement de Monsieur Guillaume TEXIER, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026**.**

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires ratifie la décision du Conseil d'Administration du 25 octobre 2021 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Monsieur Nader FLEURY en remplacement de Monsieur Philippe NOUAILHAC, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026**.**

Dixième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte de la démission du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes conformément aux règles de procédure du groupe Saint-Gobain.

Cette démission prenant effet à l'issue de la présente réunion, l'assemblée décide de nommer en conséquence Le cabinet KPMG Audit inscrit sous le numéro 775 726 417 au RCS de Nanterre, et dont le siège social est situé Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex.

Le Cabinet KPMG Audit a fait connaître par avance à la Société qu'il acceptait ce mandat.

II - L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

Onzième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, sur proposition du conseil et afin de se conformer aux nouvelles dispositions légales en vigueur, décide d'apporter les modifications suivantes portant sur :

- Titre I – Forme, Objet, Siège, Durée : Transfert du siège (article 4)
- Titre III Administration et direction de la société : Réunions – Délibération du Conseil (article 19)
- Titre V : Assemblées générales : Epoques et lieu des réunions (article 26)

Ainsi l'article 4 sera modifié comme suit :

Ancien texte
Article 4 SIEGE SOCIAL

Le Siège de la Société est fixé : Tour SAINT-GOBAIN -12, place de l'Iris - 92400 COURBEVOIE
Il pourra être transféré :
- En tout autre lieu du même département ou dans un département limitrophe, par décision du conseil d'administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale ordinaire, le premier alinéa du présent article se trouvant alors immédiatement modifié de plein droit sans qu'il y ait lieu à délibération de L'Assemblée Générale extraordinaire.
- Et dans toute autre localité, en vertu d'une délibération de L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires.

Le conseil d'administration pourra créer des sièges administratifs, des succursales, agences ou bureaux dans tous les pays ou localités où il jugera nécessaire sans qu'il puisse en résulter de dérogation à l'attribution de juridiction établie par les présents statuts. Le conseil pourra ensuite les transférer et les supprimer comme il l'entendra.

Nouveau texte :
Article 4 SIEGE SOCIAL

Le Siège de la Société est fixé : Tour SAINT-GOBAIN -12, place de l'Iris 92400 COURBEVOIE
- *Le transfert du siège social sur le territoire français pourra être décidé par le conseil d'administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale ordinaire.*
- *Sur délégation de L'Assemblée Générale extraordinaire, le conseil d'administration pourra apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les*

dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine assemblée générale extraordinaire.

- *Le conseil d'administration pourra créer des sièges administratifs, des succursales, agences ou bureaux dans tous les pays ou localités où il jugera nécessaire sans qu'il puisse en résulter de dérogation à l'attribution de juridiction établie par les présents statuts. Le conseil pourra ensuite les transférer et les supprimer comme il l'entendra.*

L'article 19 sera entièrement modifié comme suit :

Article 19 REUNIONS - DELIBERATIONS DU CONSEIL

Nouveau texte

Le conseil d'administration se réunit, soit au siège social, soit dans tout autre endroit, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il est convoqué par son président, par l'un de ses membres, ou encore par le 1/3 au moins des membres du conseil. Le conseil d'administration peut être réuni sur simple convocation verbale et même sans délai si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir par des moyens de visioconférence selon les modalités définies par le règlement intérieur établi par le conseil d'administration et figurant en annexe des présents statuts.

En outre, les administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil d'administration peuvent, en indiquant l'ordre du jour de la séance, convoquer le conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. La voix du Président de séance est prépondérante.

Les administrateurs ont la faculté de participer et de voter aux réunions du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou d'autres moyens de télécommunication permettant l'identification des participants et garantissant leur participation effective, conformément à la réglementation en vigueur par des moyens de visioconférence ou de télécommunication tels que déterminés par décret en Conseil d'État et selon les modalités prévues par le Règlement Intérieur.

Dans le respect des dispositions légales et réglementaires, le règlement intérieur peut prévoir, pour les décisions qu'il détermine, que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par les moyens de visioconférence.

Un administrateur ou représentant permanent d'une personne morale administrateur peut donner mandat à un autre administrateur pour le représenter dans une délibération du conseil d'administration et voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions prévues à la convocation. Le conseil est seul juge de la validité du mandat, lequel peut d'ailleurs être donné par simple lettre ou courrier électronique. Chaque administrateur ou représentant d'une personne morale administrateur, ne peut représenter qu'un seul administrateur.

Le Conseil d'administration pourra adopter les décisions suivantes, relevant de ses attributions propres par voie de consultation écrite :

- *Nomination provisoire de membres du conseil*

- *Autorisation des cautions, avals et garanties donnés par la société ;*
- *Décision prise sur délégation de L'Assemblée Générale extraordinaire de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires*
- *Convocation de L'Assemblée Générale*
- *Transfert du siège social dans le même département*

Pour la consultation écrite, les administrateurs sont appelés, par le Président du Conseil d'administration, à se prononcer sur la décision à prendre au moins 10 jours à l'avance par des moyens écrits : consultation électronique ou par courrier. A défaut d'avoir répondu à la consultation dans ce délai, ils seront réputés absents et ne pas avoir participé à la décision.
Les membres du Comité social et économique doivent être consultés selon les mêmes modalités que les administrateurs.

L'article 26 sera rédigé comme suit :

Ancien texte
Article 26 EPOQUE ET LIEU DES REUNIONS

- Les actionnaires peuvent être réunis en assemblée générale à toutes les époques de l'année par le conseil d'administration s'il le juge à propos. A défaut, ils peuvent être également convoqués soit par le ou les commissaires aux comptes soit par toute personne habilitée à cet effet.

- Une assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois par an dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

- Les réunions sont tenues aux jour, heure et lieu indiqués dans les avis de convocation. Elles sont réunies au siège social ou éventuellement en tout autre lieu autorisé par la réglementation en vigueur.

Nouveau texte
Article 26 EPOQUE ET LIEU DES REUNIONS

- *Les actionnaires peuvent être réunis en assemblée générale à toutes les époques de l'année par le conseil d'administration s'il le juge à propos. A défaut, ils peuvent être également convoqués soit par le ou les commissaires aux comptes soit par toute personne habilitée à cet effet.*

- *Une assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois par an dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.*

- *Les réunions sont tenues aux jour, heure et lieu indiqués dans les avis de convocation. Elles sont réunies au siège social ou éventuellement en tout autre lieu autorisé par la réglementation en vigueur.*

- *Les Assemblées peuvent se tenir par tout moyen de visioconférence conformément aux dispositions légales et réglementaires si le Conseil d'Administration le décide lors de la convocation de l'Assemblée. »*

III – L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LA PARTIE COMMUNE

Douzième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités requises par la loi.

PLACOPLATRE S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'assemblée générale
PLACOPLATRE S.A.
TOUR SAINT-GOBAIN
12 PLACE DE L'IRIS
92400 COURBEVOIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PLACOPLATRE S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

PLACOPLATRE S.A.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'assemblée générale de la société
PLACOPLATRE S.A.
Tour Saint-Gobain
12 place de l'iris
92400 Courbevoie

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly sur Seine, le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour Saint-Gobain

12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

Placoplatre

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX EN EXERCICE

Monsieur Thierry FOURNIER
Président du Conseil d'administration – Administrateur

Monsieur Christian BOUIGEON
Administrateur - Directeur Général

Madame Sylvie PEREZ
Administrateur

Monsieur Nader FLEURY
Administrateur

SAINT-GOBAIN PLACO
Administrateur
Société par Actions Simplifiée Au
capital de 198.221.900 euros
R.C.S. NANTERRE 950 591 735
Tour Saint-Gobain 12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie
Représentant permanent : **Madame Maryline MICHAUD**